

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Le Dominion Publicitaire



1878

VOLUME IX.

INDEX DU VOLUME IX.

DU 3 JANVIER AU 26 DECEMBRE 1878.

GRAVURES.

A ALPHONSE XII et Mercédès, 51; Demande en mariage, 87; Chambre nuptiale, 114; Mariage, 114; Restes de la Reine Mercédès, 375; Funérailles de la Reine Mercédès, à Rome, 399. Adriano, 91. Asile des aliénés de Falconwood, 150. "A la Rescoussé," 90. Allet, le colonel, 195. Attentat (1 ^{er}) d'Anagni, 226. Attentat (1 ^{er}) d'une attaque de cavalerie, 235. Attentat (1 ^{er}) contre la vie de l'Empereur d'Allemagne, par Hœdel, 306. Attentat (le second) contre la vie de l'Empereur d'Allemagne, par Nobiling, 334. Ascension en ballon, 402. Attentat contre le Roi d'Italie, 622. AFGHANISTAN: Forteresse d'Ali-Musjid, 546; La vallée de Jugtuluk, 546; Caboul, 547. B Baillargé, C. M.S., 195. Bataille d'écoliers, 303. Banquise rencontrée par un paquebot, 322. Beaudry, Son Honneur le Maire, 382. Batterie aérienne, une, 514. Bachand, l'Hon. P., 543. C Chansonnette, par Blain de St. Aubin, 3. Château d'Arundel, 15. Chute de Montmorency, en hiver, 18. Chacun pour soi, 55. Cendrillon, 118. Colbert (le), vaisseau français cuirassé, 154. Chute d'eau, 286. Confiance, la, 298. Collision entre deux cuirassés allemands, 310. Charge d'infanterie, 315. Charge de cavalerie, 315. Cuirassé français le <i>Tonnerre</i> , 330. Congrès de Berlin, 339, 342. Carte de la Turquie, 403. Clair de lune, le, 418. Cary, Anna-Louise, 478. Collision entre les vapeurs <i>Princesse Alice</i> et <i>Byrrell-Castle</i> , 486. Chiens et chats, 498. Conscience plus nette que les mains, 519. Couvée, une, 538. <i>Calais-Douvres</i> , le, 547. Côté, Louis, 579. Cullen, le cardinal, 603. D Descente de la croix, 186. <i>Dreadnought</i> , le, 258. Départ (le) pour la chasse, 262. Dorion, l'Hon. Juge V. P. W., 279. Dénouement, 303. De Villemessant, M., 478. Desève, Alfred, 483. Duc d'Edimbourg, Son Altesse Royale, 579. DUPANLOUP, Mgr.: Son portrait, 507; Ses funérailles à Orléans, 567; La chapelle ardente, 570; Le trône épiscopal, 570. DUFFERIN, le comte et la comtesse: Leurs portraits, 102; Leur visite à Sherbrooke, 411; Leurs hôtels à Sherbrooke, 411; Réception à Sherbrooke, 423; Visite à St.	Jean, 435; Adresse par Mlle Dupont, à Sherbrooke, 447; Adresse à Lord Dufferin par le Sénat et la Chambre des Communes, à son départ du Canada, 436. E Etrennes, les, 10. Eglise (1 ^{re}) de Sainte Marie-des-Ange, à Assise, 306. Enfants et fleurs, 307. Eruption (nouvelle) du Vésuve, 571. Etrennes de bébé, 618. EXPOSITION DE PARIS: Palais du Trocadéro, 151; Façade du palais du Trocadéro donnant sur la Place du Roi-de-Rome, 246; Le Trocadéro à l'ouverture de l'Exposition, 318; Les fontaines japonaises, 358; Le cordonnier algérien, 358; La cuisine du café algérien, 358; Les Hollandaises, 358; La façade de la section italienne, 363; La fête nationale du 30 juin, 366; Façade de la section japonaise, 370; Façade de la section chinoise, 370; Le pavillon des forêts, 370; Façade des Etats-Unis d'Amérique, 370; Le pavillon indien du Prince de Salles, 390; Les façades de la section anglaise, 390; Avenue des machines agricoles, 387; Façade de la section suisse, 387; Trophée canadien, 399; Façade de la section russe, 414; Intérieur du pavillon persan, 414; Tente de l'Empereur du Maroc, 415; Intérieur du pavillon tunisien, 415; La façade des Pays-Bas, 439; Les apprentis orphelins d'Autueil à l'Exposition, 451; Le vase colossal par Gustave Doré, 459; Le vrai panorama du Trocadéro, 462, 463; Salle des correspondants de journaux, 511; La cité mauresque au Trocadéro, 526; La fête de Versailles, 558; Distribution des récompenses, 559; Feu d'artifices et illumination des jardins, 571; La salle du Trocadéro pendant un concert officiel, 574. F Fleurs en quatre saisons, les, 250. Farniente, le doux, 346. Franchi, le cardinal, 507. Ferme gigantesque dans le territoire du Dakota, 535. G GUERRE D'ORIENT: Shumla, 19; Ambulance devant Plevna, 19; Osman Pacha sauvant les blessés, 58; Plevna après la reddition, 58; Plevna avant la reddition, 63; Le drame de Plevna, 78; Osman Pacha, 91; Le Czar rendant à Osman Pacha son sabre, 115; La flotte anglaise franchissant les Dardanelles, 171; Traité de paix entre la Russie et la Turquie, 198; L'Archimandrite béniissant l'armée russe, 199; Le Grand-Duc Nicolas à San Stefano, 202; Le quartier-général du Grand-Duc à San Stefano, 202; Revue des gardes par le Grand-Duc, 202; Réception d'Osman Pacha à Constantinople, 222; Visite du Grand-Duc Nicolas au Sultan, 222; L'insurrection	en Thessalie, 223; Le général Ignatieff apportant au Grand-Duc le traité de paix, 232. Grève des ouvriers du canal Lachine, 22. Grant, le moulin de, sur le lac Métépédia, 224. Grands panneaux, 270, 271. Grand'maman, 394. H HUMBERT IER et la Reine Marguerite: Leurs portraits, 51; Fêtes à Venise, 511; Attentat contre le Roi d'Italie, 622. HOMMES (les) DE 37-38: Le Dr Jacques Dorion, 63; Lucien Gagnon, 147. Hôtel Windsor, 102. Hiver dans le nord, 130. I Incubation artificielle des poulets dans le New Jersey, 223. Incendie de la Sublime Porte, 330. ILE DE CHYPRE: Prise de possession, 438; La fête de Vénus à Larnaka, 438. K KINGSTON: Le collège militaire, 447. Kellogg, Clara-Louise, 478. L Laurier, l'Hon. M., arborant le drapeau libéral sur la citadelle de Québec, 6. Le dernier achat, 43. La première danse, 94. LÉON XIII: Son portrait, 99; Le Sacré-Collège, 147; Son élection, 162; Sa première bénédiction, 162; Destruction des bulletins, 162; La Place de St. Pierre au moment de son élection, 163; Réunion du Conclave, 163; Sa Sainteté, 303. Le bon Samaritain, 123. Les enfants monomphaliens de Saint-Benoît, 135. Le Narghilé, 214. Le premier ami, 243. Lancement d'une torpille à bord d'un bâtiment de guerre, 295. La première dent, 327. Lord Beaconsfield il y a 50 ans, 375. Le parlementaire, 442. Lamartine, inauguration de sa statue, 450. La première leçon, 555. Laframboise, l'Hon. Juge, 567. Laundry, l'Hon. P. A., 603. La jeune année, 615. M Ministère parlementaire en France, 31. MONTREAL: L'Hôtel-de-Ville, 42; La visite du Gouverneur-Général, 103, 106; La serre de M. Andrew Allan, 142; La Fête de la Reine, 279; La revue des volontaires par le Gouverneur-Général, 279; Le défilé des troupes devant le Gouverneur-Général, 282; Le simulateur de bataille, 283; La nouvelle maison A. Pilon et Cie., 346; Le 12 juillet à Montréal, 351; Les Orangistes conduits en voitures à leur résidence, 354; Arresta-	tion du grand-maréchal, 354; Camp du 5e Fusiliers sur l'île Ste. Hélène, 355; Incendie de l'usine de M. James Lowley, 355; Procession aux flambeaux en l'honneur de M. T. White, M.P., 471; Exposition de la Société d'Horticulture, 490; Exposition canine, 550; La grande illumination en l'honneur du Marquis de Lorne et de S.A.R. la Princesse Louise, 588; Bal de la Société St. André, 595. Madrid, combat de taureaux, 151. Moi de Mai: L'offrande à Marie, 207. MARQUIS DE LOUR (LE) ET S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE: Leurs portraits, 378, 379; Le <i>Sarmatian</i> qui a emmené au Canada le nouveau Gouverneur-Général, 586; Réception à Montréal, 591; Réception à Halifax, 594; Débarquement à Halifax, 603; Son Excellence et la Princesse Louise, dans la chaloupe, à Halifax, 606. Milton dictant le "Paradis Perdu" à ses filles, 435. Mlle Juliette Dodu, 447. Message, le, 466. MEMPHIS: Les enterrements; Le dernier survivant; Deux victimes; Un hôpital sous la tente; Une barricade sanitaire; Les habitants fuyant le fléau; Un groupe d'affamés, 534. MacDougall, le général Sir Patrick, 519. Meilleur, le Dr., 615. N Norfolk, duc et duchesse, 15. NEW-YORK: Le havre, 210; Fête de la Statue de la Liberté, 507; La police sanitaire, 534. Naufrage de l' <i>Eurydice</i> , 211. Nobiling, le Dr., 334. Naufrages à Port-Credit, Ont., 483. Nina, le cardinal, 507. O OTTAWA: Vues de Barrack-Hill et des bâtiments du Parlement, 138; Le nouveau gouvernement fédéral, 522, 523; Du château d'Inverary à Rideau Hall, 582; Illumination des bâtiments du gouvernement, 610; Arc de triomphe du service civil, 610; Arc de triomphe à l'entrée de l'Hôtel du Gouvernement, 607; Résidence officielle du Gouverneur-Général, 607. Orphelinat d'Autueil, 474, 475; La fête des bienfaiteurs, 451; Son fondateur, l'abbé Roussel, 472. P Pont de Portneuf, 7. Pont-Rouge, sur la rivière Jacques-Cartier, 7. PIE IX: Sa chambre à coucher, 30; Le lieu où se reposait le St. Père avec ses familiers, 30; Le St. Père, 75; Chambre où il est mort, 111; Ses funérailles, 126; Sur son lit de mort, 135. Pendant l'absence du maître, 34. Pettier, Dr H., 82. Passion de Notre-Seigneur, 183. Paysage de la Guyane Française, 210. Premier ami, le, 243. Provocation, 303. Princes marins, les deux, 294. Palais de Radziwill, 339.	<i>Princesse Alice</i> , le vapeur, 487. PARIS: Les peintures murales du Panthéon (église Ste. Geneviève), 270, 271; Exposition hippique, 502; Courses de chevaux attelés, 555; Réception du Prince et de la Princesse de Galles à l'entrée du ballon captif, 506. Q QUÉBEC: Le dernier carnaval au Skating Rink, 54; Nouveaux édifices parlementaires, 66, 67; Campement d'hiver de la Batterie "B", 150; Les nouveaux ministres, 159; La Batterie "B" montant la côte du Palais avec le canon Palliser, 258; Le nouveau canon Palliser, 259; Translation des restes de Mgr. Laval, 267; La balance du pouvoir à Québec, 291. Qui rira le dernier, 519. R ROME: Colonne de l'Immaculée Conception, 154; Sa statue, 171; Vue de Rome à vol d'oiseau, 174, 175; Un dépôt de chapeliers à Rome, 238. Ross, Alexander Milton, M.D., 195. Réception du Maréchal MacMahon à Paris, 331. Réunion du Congrès de Berlin, 343. Régattes du Grand-Tronc, 430. Recherche des naufragés du vapeur <i>Princesse Alice</i> , 487. Revue du 15 septembre au Polygone de Vincennes, 495. S Saivini, acteur italien, 15. Souvenir du jour de l'an 1878, 27. Statue de la Liberté, 70. Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, 115. S'en allant à l'église, 166. Statue de la Grâce, 171. Salut aux blessés, 219. Sur la rivière Rimouski, 231. Sur la rivière Ristigouche, 234. Saint-François d'Assise, 274. Station de St. Octave, la, 291. Sa Majesté la Reine Victoria à l'âge de 14 ans, 375. Saint-Vincent de Paul, 391. Sur la falaise, 403. Saint-Genest, M., 478. S'irée, une, 510. Shere-Ali émir de Caboul, 531. Saison de la chasse, 543. Sin, le village de, 562. SALON DE 1877: La Pêche, 454; L'Inspiration, 454. T Thamar, 46. Tarcotte, l'Hon. Arthur, 279. Taschereau, l'Hon. Henri-Elzéar, 531. Taschereau, l'Hon. Henri-Thomas, 531. Trapistes, les, 619. V Voyageurs dans les chars de nuit, 82. VICTOR-EMMANUEL recevant les derniers Sacraments, 87; La mort du Roi, 90. Violence des partis à Montréal, 255. Viaduc des Trois Pistoles, 267. Veuve, 579.
--	---	--	---	---

MATIERES.

A Aux lecteurs de l' <i>Opinion Publique</i> , 1. A la veillée, 25, 61, 76, 98, 110, 157, 169, 268, 290, 292, 388, 496, 541. Aurelle (d') de Paladines, le général, 38. A Québec, 44. Aruée (1 ^{re}) française, 77. Andriano, 89. Alphonse XIII, son mariage, 89, 113. Albani (1 ^{er}) à Paris, 101, 217. Arboriculture, un procédé, 143. Asile d'aliénés de Falconwood, 146. Allet, le colonel, 194, 196. Attentat (1 ^{er}) d'Anagni, 225. Art (1 ^{er}) musical au Canada, 241. Agriculture, 244. Adieux de M. A. B. Longpré, 266. Assassin (1 ^{er}) de Guillaume, 311. Aïeul du médecin malgré lui, 333. Attentats contre les souverains, 359. Ascension du ballon captif des Tuileries, 401. Arrivée des pèlerins canadiens à Chambly, 448. A la campagne, 457. Afghanistan (1 ^{er}), 549. Administration (1 ^{re}) de la justice, 565. Atmosphère (1 ^{re}), 566. Au crépuscule, 590, 592. Adresse présentée par les élèves de Villa Maria à la princesse Louise, 592. Avant 1760, 616. Attentat contre la vie du roi d'Italie, 621. B Bibeau, Michel, 11. Bibliographie, 57, 89, 98, 149, 184, 206, 217, 256, 289, 400, 542, 565, 604. Baillargé, Charles, 194. Bataille d'écoliers, 311. Bennett, M. James Gordon, et le navire <i>Jeannette</i> , 345. Barré et Leblanc, étudiants de Paris, condamnés à mort pour meurtre, 416, 461, 479.	Botanique: Le dahlia, 461. Bande Rouge (la), 476, 488, 500, 512, 524, 536, 548, 560, 572, 585, 596, 608, 620. Batteries aériennes, 509. Bachand, l'Hon. M., 541. C Canada (le) et la France, 13. Charité (la) à il vous plaît, 14. Casgrain, Marie-Ludger, à sa mémoire, 32. Chronique américaine, 100, 112, 412, 457, 505, 556, 592, 614. Conclaves, 101. Cendrillon, 113. Couvent du Sacré-Cœur, 113. Crime des Femmes (le), 140, 15, 164, 176, 188, 197, 212, 225, 236, 248, 260, 272, 284, 296, 308, 320, 332, 344, 356, 368, 380, 392, 404. Cabinet, le nouveau, de Québec, 158. Congrès littéraire international, 158, 184. Crise européenne (la), 181. Correspondance, 184. Crime de la rue LaFayette, 201. Confession de Ross ni, 232. Communismes américains, 241. Correspondance américaine, 242. Correspondances parisiennes, 253, 265, 278, 289, 301, 313, 325, 337, 349, 361, 373, 385, 397, 409, 421, 433, 445, 469, 493, 518, 529, 538, 577. Craig, M., et sa manufacture, 269. Chute d'eau, 285. Connais-toi toi-même, 304. Concours musical à Montréal, 304. Collision, 311. Critique du jubilé, 316. Collège de St. Hyacinthe, le 26 juin, 323. Charge d'infanterie et de cavalerie, 323. Critique sur le jubilé par M. Couture, 328. Chant patriotique, 344. Congrès de Berlin, 347. Colonisation (la), 364, 376, 388, 400, 412, 505, 532. Canada (le), par M. Kirby, 364. Concours littéraire de l'Institut-Canadien de Québec, 371. Conroy, Mgr., 388. C'est un vendredi, 413. Chants Bretons, 425, 464. Correspondance du Dr. L. A. Fortier, 449. Corvette française à Québec, 457. Cary, Annie-Louise, 472. Causerie sur la mode, 484. Concert Desève, 496. Chien et chat, 503. Causerie agricole, 515. Conscience plus nette que les mains, 525. <i>Calais-Douvres</i> (le), 549. Chasse (la), 549. Centenaires (les), 557. Caricature humaine (la), 573. Côté, Louis, 578. Canada (le) et sa littérature, 578. Causerie, à l'occasion de l'arrivée du nouveau Gouverneur-Général, 589. Cayley, feu Michel, M.P., 592. Cantate en l'honneur du Prince de Galles, 596. Cullen, Son Eminence le Cardinal, 604. D Duel entre M. Rouher et M. Gambetta, 112, 124. Desève, Alfred, ses débuts à Paris, 134, 257. Doryphora, manière de le détruire, 137. Dîner à la Presse, par le maire, 170. Duel Cassagnac et Thomson, 173. Drame maritime, 230. Dufaire, madame, 251. Dorion, l'Hon. Juge Wilfrid, 277. Défilé au corps de musique de la Cité et réponse, 288. Dufferin et le Canada français, 352. DeBonchese, M. Charles, et son ouvrage, "Montcalm et le Canada français," 401. Dufferin (Lord) dans les townships, 413.	Dufferin (Lord) à Sherbrooke, 431. " " " à St. Jean, 437. " " " à l'Université Laval, 449. Discours du recteur de l'Université-Laval, 458. Durée de la vie humaine, 413. De Villemessant, M., 472. Desève, Alfred, 481. Dupanloup, Mgr., 509; Ses funérailles, 566. Deux histoires de zouaves, 561. Descente (Une) dans le cratère du Vésuve, 604. E Exposition Universelle de Paris, 2. Exposition Universelle: Avenue des machines agricoles, 389; Le bain français à l'Exposition, 401; Intérieur tunisien au Trocadéro, 413; La tente de l'Empereur du Maroc, 413; La façade russe, 413; Les apprentis orphelins, 449; Le vase de Gustave Doré, 460; Prix accordés aux exposants du Canada, 542. Edifices publics de la province de Québec, 62. Echos d'Ottawa, 74, 85, 109, 157, 169, 181, 193, 229. Evénements de 37-38: Bataille de Moor's Corner, 13; Bataille de Saint-Eustache, 73. Enfants (les) monomphaliens, 135. Exécution de Lepage, 164. Expériences sur le téléphone, 170. Echos de Paris, 205, 227, 239, 251. Enfants trouvés, 275. Enfants et fleurs, 311. Eclipse (Une) en Chine, 380. Entorses à la grammaire, 424, 491. Exécution d'Hœdel, 473. Exposition d'horticulture, are, 482. Exposition chevaline, 503. Exécution terrible, 549. Étiquette (1 ^{re}) de la cour, 601. Exécution de Castrolaz, 604. Etrennes de bébé, 621.	F Femmes (les), 2, 17, 38, 52, 69, 80, 605. Fille laide (une), 8, 20, 32, 44, 56. France (la) et MacMahon, 25. Femme (la) occupée en 130 morceaux, 65. Fête à Montpellier, France, 122. Fin des Montmorency, 193. Fête de la Reine à Montréal, 254. Fièvre jaune (la) et ses ravages, 441, 455, 532. Famine (la) au Maroc, 497. Franchi et Nina, les cardinaux, 509. France (la) et le Canada, 517. Fortune de la France, 533. Farine d'avoine, 561. Fréchet et les écrivains français, 505, 530, 542, 563, 592, 611, 614. G Gazette des Tribunaux, 2, 14, 53, 64, 101, 116, 136, 153, 173, 257, 297, 309, 321, 333, 345, 357, 368, 381, 393, 417, 464, 477, 513. Grosdeau de la surdité, 335. Grand'mère, 389. Gouverneurs du Canada, 482. H Hommes (les) de 37-38: Le Dr Jacques Dorion, 63; Lucien Gagnon, 145; Louis Lacasse, 265; Charles Forget, 353. Humours et caprices, 121. Humbert: La fête de Venise, 509. Histoire du Clan d'Argyll Campbell, 580. I Impressions littéraires, 2, 50, 74, 134, 170. Institut-Canadien-Français d'Ottawa, 26. Inauguration de la colonne de l'Immaculée Conception, 146. Immigration canadienne, 230.
--	---	--	---

INDEX DU VOLUME IX.

Indemnité (l') accordée au Canada par la Commission des Pêcheries, 280.
Incendie de la Sublime-Porte, 329.
Importation des races, 376.
Ile (l') de Chypre, 401, 431, 437.
Inspiration (l'), tableau d'Antigua, 449.
Ile (l') aux Coudres, 506, 521, 532, 544, 568, 584, 593, 605, 617, 620.
Interrogatoire de Passavanti, l'assassin du roi d'Italie, 615.

K

Kellogg, Clara-Louise, 472.

L

L'Université-Laval de Montréal, 1, 17.
Le dernier achat, 28.
Libre-penseur (un) et le Saint-Père, 65.
Lettre de l'Amant, 71.
La première dent, 329.
Léon XIII, 25, 231, 242, 257, 359, 602.
Les musées de Gouda, 191, 201, 213, 224.
Le premier aïeul, 242.
Lancement d'une torpille, 299.
Langue française en Canada, par L. Gougeon, 304.
La première dent, 329.
Le *Tonnerre*, vaisseau cuirassé, 329.
Lettre (une) de M. Benj. Sulte, 401.
Langue universelle (une), 407.
L'épée brisée, 436.
Le dernier duel, 428.
Le treizième juré, 440, 452.
Le message, 460.
Lettre de Garibaldi, 491.
Laframboise, l'Hon. Juge, 566.
Lieutenants-gouverneurs (les), 601.
Landry, l'Hon. Pierre A., 602.
La jeune année, 621.

M

Monténégro, 17.
Ministère, le nouveau, en France, 33.
Montréal: Le nouvel Hôtel-de-Ville, 38.
Miramar, 80, 93, 100.

Miracle du 16 sept. 1877, 81, 92, 104, 116, 128.
Musique (la) à Vienne, 136, 152.
Membres du Sacré-Collège (les), 146.
Manitoba, 217.
Mariage en haut lieu, 239.
Mémorial de la langue française en Canada, 244, 256, 292, 293.
Mort de Napoléon Ier, 297.
Mariage romanesque, 305.
Mouche (la) à patates, 309.
Mourrier de l'Empereur Guillaume, 334.
Moyens d'améliorer les différentes races d'animaux, 340.
Maison Pilon (la), 341.
Mercedés: Ses derniers moments, 350; Mercedés à l'école, 392; Ses funérailles à Rome, 401.
Machine sténographique de Michela, 359.
Marquis (le) de Lorne, nouveau gouverneur-général du Canada, 383, 614.
Milton dictant le "Paradis Perdu" à ses filles, 437.
Mlle Juliette Dolu, 449.
Mystères du golfe (les), 473.
MacDougall, le général Sir P., 525.
Maison (une) jetée par la fenêtre, 573.
Meilleur, feu le Dr., 602.

N

Norfolk, le duc et la duchesse de, 14.
Néorologies: Pierre-Auguste Labrie, 47; Messire Joseph-Octave Paré, 53; Dr H. Beauchemin, 101; M. William Workman, 117; Messire Arraud, 155; Mlle Marie-Henriette-Constance-Augusta Faucher de Saint-Maurice, 170; M. Damase Masson, 205; L'Hon. John Young, 205; M. Joseph-Marie-Pacifique Ethier, 263; M. Joseph Levesque, N.P., 275; Le cardinal Franchi, 377; M. Pierre-Louis-Ovide Fréchette, 389; M. François De Sales Forget, 527.
Nos enfants, 52.
Notre langue, 74.
Napoléon Ier: Comme quoi il était un Bourbon, 137.
Narghilé (le), 206.
Notre histoire, par M. Rameau, 328.
Noces d'or de M. et Mme V. Thériault, 371.

Naufrage de la *Princesse-Alice*, sur la Tamise, 482.
Nouveau ministère, 515.

O

Ottawa: Bal de Lord et Lady Dufferin, 109; Fêtes des Dames de la Congrégation, 109; L'Arche des officiers du Service civil, 604.
Orangistes (les) à Montréal, 299, 338, 340.
Orphelinat (l') d'Auteuil, 453, 472.
Ouest (l'), 532.

P

Pie IX: Sa santé, 14; Le Saint-Père, 33; Après sa mort, 40; Correspondance sur Pie IX, 56; Sa mort, 78; Pie IX, 88; Son agonie, 122; Cérémonies d'usage après sa mort, 122, 124; Détails sur sa mort, 137.
Prix de beauté, 27.
Prise de Plevna, 28.
Prisonniers (les) de 37-38: Tableau, 122.
Poésies: Dizains de sonnets, 45; A. J. Napoléon Bureau, 52; Le vieux père, 68; Départ pour le Colorado, 77; Fleurs hâtives, 80; La mort de Pie IX, 104; Orient, 116; Le Sauveur, 140; Evangéline, 164; Méditation, 176; Le mois de Marie, 212; Evangéline, 236; La Madeleine, 316; La moisson, 428; Chant du Carmel, 488; Lettre d'adieu à Lord Dufferin, 500; L'arc-en-ciel, 512; Adieux, 524; Fin du jour, 536; La neige tombe, 548; Le zéphir, 572; Fleurs d'hiver, 608.
Parlement Provincial, 45.
Peltier, Dr Hector, 76.
Prophéties modernes, 121.
Pétitions contre le Grand-Tronc, 121.
Passion de N.-S. J.-C., 182.
Panthéon (le) et ses peintures, 273.
Parlement provincial, 285, 293, 311, 323, 328, 340, 359.
Pêcheries, nos, 292.
Princes marins, les deux, 299.
Perruquiers d'autrefois, 329.

Politique (la) au Canada, 364.
Paix (la) et la France, 376.
Polémique et commérage, par L. Gougeon, 388.
Pékin et l'intérieur de la Chine, 424.
Procédé de conservation du beurre, 458.
Petite porteurs de journaux (les), 592.
Protection (la), 601.
Princesse Louise, sa généalogie, 602, 613.
Profilis et portraits, 613.

Q

Question de courtoisie, 292.
Qui rira le dernier, 525.

R

Revue de la semaine, 9, 21, 35, 45, 59, 71, 83, 95, 107, 119, 131, 133, 155, 167, 179, 184, 203, 206, 218, 237, 249, 261, 287, 299, 309, 323, 329, 345, 353, 389, 419, 503, 604.
Renseignements sur le personnel de la Chambre fédérale, 86.
Réponse au journal la *Nation*, 97.
Raspail, 101.
Rivière-Ouelle (la), 148, 160, 172, 190, 200, 208, 220, 224.
Ross, Dr A. M., 194.
Résurrection (la), 205.
Russes (les) en cas de guerre, 217.
Réaction financière aux Etats-Unis, 217.
Ram-rau, Ed., à la *Nation*, 268.
Rencontre d'une banquise, 323.
Revenus de la famille royale, 417.
Régattes du Grand-Tronc, 431.
Roussel, l'abbé, 472.
Renaud, l'Hon. Louis, 556.
Royauté en Canada, 589.

S

Souhaits aux abonnés, 3.
Souvenir de la Convention, 4, 16.
Souvenir de la patrie (chœur des marins), 8.
Salviini, 15.

Saisons (les), 20.
Souvenir du jour de l'an 1572, 3.
Sonnet: La mer, 56.
Secret de jeune fille, 68.
Souvenir d'un campement militaire, 146.
Signature de la paix à San-Stefi, Salut aux blessés, 225.
Scandale (un) à Dublin, 232.
Soldat anglais (le), 269.
Saint-François d'Assise, 272.
Station de St. Octave, 299.
Saint-Jean-Baptiste (la) à Montréal, Compte-rendu, 317.
Sa Majesté la reine Victoria, 383.
Saint-Vincent de Paul, 389.
Socialistes (les) en Prusse, 417.
Sommes-nous un jeune peuple?, 417.
Salon de 1877: La pêche, 449.
Shere-Ali, émir de Caboul, 531.

T

Tamar, 38.
Tracés, les deux, 52.
Témoignage d'estime au major, 62.
Troupe française de Mlle Newcor, Théâtre (le) en Canada, 134.
Trocadéro, 242.
Turcotte, l'Hon. A., 277.
Troubles à Québec, 305.
Turquie (la), 401.
Taschereau, l'Hon. Henri-Elzéar, Taschereau, l'Hon. Henri-Thomas, Toussaint (la), par L. Gougeon, 54.
Trappistes (les), 621.

U

Union (l') des partis, 49.
Union (l') et la protection, 496.

V

Victor-Emmanuel sa mort, 89.
Vieille fille, jeune femme, 447.
Veuve, une, 581.

AU RELIEUR.

Les gravures qui couvrent deux pages doivent être pliées de la manière ordinaire et collées au milieu du pliage avec un onglet, de telle sorte qu'elles ne soient ni percées par la couture, ni ramassées en arrière, lorsque le volume est relié.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 1.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 JANVIER 1878

NOTRE PRIME!

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE Mgr. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais ceux qui ne se conformeront pas à cette règle devront payer 25 centimes de plus par année, soit TROIS DOLLARS ET VINGT-CINQ CENTIMES pour le Canada et TROIS DOLLARS ET SOIXANTE ET QUINZE CENTIMES pour les États-Unis.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dus, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Aux abonnés de *L'Opinion Publique*, par la Rédaction.
—L'Université-Laval de Montréal, par L. O. D.—
Une nouvelle chanson.—Impressions littéraires, par Saint-Julien.—La santé du Pape.—Exposition universelle de 1878.—Gazette des Tribunaux : Une fille qui promet.—Recettes utiles.—Les femmes.—Souvenir de la Convention.—Faits divers.—Mélanges.—Poésie : 1878, par Ernest Myrand.—Une fille laide (suite).—Sommaire des nouvelles étrangères de la semaine.—Michel Bibaud, par Max. Bibaud (suite et fin).—Prix du marché de Montréal.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Souhaits aux abonnés : Chansonnette par E. B. de St. Aubin ; L'hon. M. Laurier arborant le drapeau libéral sur la citadelle de Québec ; Le chemin de fer de Q. M. O. O. ; Le pont de Portneuf ; Le Pont-rouge sur la rivière Jacques-Cartier.

Aux Lecteurs de "L'Opinion Publique"

L'Opinion Publique offre ses souhaits de bonne année à ses aimables lecteurs et lectrices, et les remercie de l'encouragement qu'elle en a reçu durant l'année qui vient de finir. Au lieu de continuer à perdre des forces, comme elle faisait tous les ans, elle en a gagné, et aujourd'hui sa santé lui permet d'espérer de vivre aussi longtemps que le mieux constitué de ses abonnés.

Peut-il en être autrement ?

Est-il possible de croire qu'un journal national comme *L'Opinion Publique* vienne à disparaître ? N'est-il pas, au milieu des sables brûlants de la politique, comme une oasis où le cœur et l'esprit peuvent de temps à autre se rafraîchir ?

C'est le seul journal français illustré de l'Amérique, et on sait qu'à l'étranger, en France surtout, il est remarqué. Sans doute, *L'Opinion Publique* n'est pas ce que nous voudrions qu'elle fût : elle n'échappe pas complètement aux funestes résultats de l'indifférence de notre population pour la presse. Elle n'est pas patronnée, payée comme elle devrait l'être : ceux qui la rédigent le font en grande partie par devoir et patriotisme, et plusieurs de nos meilleurs écrivains lui offriraient leur intéressante collaboration moyennant une modique rétribution, qu'elle n'est pas capable de leur payer.

Les journaux canadiens-français ne pourront se maintenir sur un bon pied, payer leurs propriétaires et leurs rédacteurs, que lorsqu'ils seront payés d'avance. Il est étonnant que ceux qui s'occupent de journalisme dans ce pays n'aient pas encore trouvé moyen de s'entendre à ce sujet, et de mettre à exécution des résolutions aussitôt abandonnées qu'adoptées.

Le Canadien-français lit peu, n'annonce presque pas, et paie mal son journal. Alors comment veut-on que la presse soit aussi prospère, intéressante, instructive et indépendante que dans les autres pays ? On fait ici, à deux ou trois, ce qui se fait ailleurs à dix ; le rédacteur d'un journal quotidien, ici, est une espèce de bête de somme qui reste attelée du matin au soir, et à laquelle on ne demande, la plupart du temps, que de savoir donner de bonnes ruades.

Aussi qu'arrive-t-il ?

Après quelques années d'un travail éternel, abruti, on se hâte de quitter une vie aussi misérable, et d'autres jeunes gens sans expérience, mais pleins d'illusions, viennent prendre la place de ceux qui s'en vont ; et ainsi de suite. Ajoutons qu'au lieu de se protéger et de chercher à adoucir mutuellement leur sort, les journalistes semblent prendre plaisir à se rendre la vie insupportable, et à ruiner leur caractère et leur avenir par des luttes insensées.

L'Opinion Publique plane heureusement au-dessus des tempêtes politiques et religieuses qui agitent si inutilement la plupart du temps notre jeune société. Elle offre aux amis des sciences et des lettres un coin de terre où ils peuvent, dans le calme, exposer le fruit de leurs réflexions, de leurs études.

L'Opinion Publique a donné une vive impulsion à notre littérature nationale ; elle a été le berceau littéraire de talents devenus populaires ; on y a vu passer tour à tour, avec éclat, nos écrivains les plus remarquables.

Elle a jeté au milieu de notre population des idées et des sentiments qui ont fait leur chemin. Pour qu'elle continuât son œuvre patriotique, ceux qui la rédigent depuis un an s'imposent des sacrifices. Ils ont compté sur le public et ils n'ont pas eu complètement tort, puisque sa situation est bien meilleure aujourd'hui qu'elle n'était il y a un an. Mais ce n'est pas suffisant, il faut qu'elle reprenne les abonnés qu'elle a perdus de 1874 à 1876, et que, surtout, chaque abonné, de gré ou de force, paie d'avance au moins six mois d'abonnement. S'il n'y a pas, dans le pays, assez d'hommes intelligents pour maintenir un journal si national en le payant d'avance, nous méritons le dédain et la pitié des autres nationalités.

Nous allons faire de nouveaux efforts durant l'année qui commence pour satisfaire les lecteurs de *L'Opinion* : à eux de nous donner les moyens de mettre nos projets à exécution.

On apprendra, sans doute, avec plaisir que l'hon. M. Chauveau doit reprendre bientôt ses études intéressantes sur les hommes d'Etat de l'Angleterre. M. David continuera l'histoire des événements de 1837-38. M. Sulte et quelques autres écrivains de renom promettent de nous donner leur brillant concours.

LA RÉDACTION.

L'Université-Laval de Montréal

L'un des précieux résultats de la mission de Son Excellence Mgr. Conroy au milieu de nous, sera l'établissement d'une université à Montréal.

Nous félicitons Son Excellence d'avoir enfin résolu cette question si épineuse de l'établissement d'une université à Montréal, d'avoir su concilier des droits et des exigences qui menaçaient de nous priver pour longtemps encore des bienfaits d'une telle institution.

Une nouvelle ère va s'ouvrir pour les sciences et les lettres ; les fortes études, qui manquaient si cruellement dans le district de Montréal, feront bientôt sentir leurs heureux effets dans les classes instruites de notre société. Toujours et partout, les universités ont été des foyers de lumière, des sources fécondes de progrès intellectuel.

Plus d'une fois nous avons constaté le bien fait par l'Université-Laval ; plus d'une fois nous avons reconnu que les hommes de profession qui en sortaient l'emportaient sur leurs confrères par la science, la vraie science, la largeur des idées et la hauteur des principes en toutes choses.

Rome a apprécié le mérite et le dévouement des fondateurs de l'Université-Laval ; elle a vu et compris le bien que leur

œuvre faisait à la religion et à la patrie, et elle a voulu étendre la sphère de leur bienfaisante action.

Plusieurs auraient voulu avoir, à Montréal, une université tout-à-fait indépendante de l'Université-Laval de Québec, et on connaît les discussions animées qui ont eu lieu à ce sujet. Rome ayant parlé, tous doivent s'incliner et accepter avec respect et reconnaissance une décision fondée, sans aucun doute, sur la justice. Québec avait des droits acquis, on les a respectés ; Montréal demandait l'enseignement universitaire, on le lui donne. Tout le monde doit être satisfait.

L. O. D.

UNIVERSITÉ-LAVAL A MONTRÉAL.

Tel sera le titre de l'Université qui va être ouverte ces jours-ci, à Montréal, en conformité au décret de la Cour de Rome, en date du 1er février 1876. Cette université aura les mêmes avantages que l'Université-Laval à Québec possède en vertu de sa Charte Royale.

Il y aura 4 facultés : les facultés de "Théologie," "Sciences et Beaux-Arts," "Faculté de Droit," "Faculté de Médecine."

La faculté de droit est définitivement organisée, et les professeurs ont été nommés officiellement par le Conseil universitaire de Québec, le 15 décembre courant.

Voici les noms des professeurs :

M. Côme-Séraphin Cherrier, C. R., professeur de droit international, et *doyen* de la faculté ;

L'hon. S. C. Monk (juge de la Cour du Banc de la Reine), professeur de droit commercial et maritime ;

L'hon. P. J. O. Chauveau (shérif de Montréal), professeur de droit romain ;

L'hon. T. J. J. Loranger (juge de la Cour Supérieure), professeur de droit administratif ;

L'hon. J. A. Chapleau (C. R. et secrétaire provincial), professeur de droit criminel ;

M. L. A. Jetté, M. P., professeur de droit civil ;

M. Joseph-Alphonse Ouimet, L. D., professeur de procédure civile.

Les trois autres facultés seront organisées dans quelques jours. Ce travail d'organisation est à se faire.

L'ouverture de l'université doit se faire d'une manière très-solennelle, prochainement, suivant les désirs du Délégué apostolique et de Sa Grandeur Mgr. de Montréal.—*Minerve*.

OTTAWA, 27 décembre 1877.

Les cérémonies religieuses à Ottawa ne le cèdent nullement à celles de Montréal ou de Québec. Le chant et la musique y sont toujours de premier ordre, grâce aux talents artistiques que la capitale renferme. La messe de minuit y a été célébrée avec splendeur. Les églises Saint-Joseph et Saint-Patrick se sont partagé les suffrages de la population ; mais madame Christin, autretrois de Montréal, a été vivement admirée à Saint-Joseph, ainsi que madame Gélinas. Mademoiselle Jane Aumond et madame Evanturel chantaient à Saint-Patrick avec M. Gourdeau. Ce sont trois magnifiques voix. Mais le chœur de Saint-Joseph, qui est plus ancien et mieux formé, par conséquent, que celui de Saint-Patrick, a remporté la palme. Il avait aussi sur l'autre l'avantage d'être accompagné par un excellent orchestre. A Saint-Patrick, ils n'ont pas même d'orgue encore. C'est depuis que M. le grand-vicaire O'Connor est curé de Saint-Patrick que cette église est devenue si populaire, et que la musique et le chant y ont fait tant de progrès. C'est M. le Dr. Prévost, nouvellement arrivé de Saint-Jérôme, qui y touche l'harmonium, en attendant qu'on ait un orgue.

Les cérémonies de Noël ont aussi été très-belles, dit-on, à la cathédrale.

DELTA.

UNE NOUVELLE CHANSON

Sous le titre : *Le Jour de l'An 1878*, nous publions une nouvelle composition de M. E. B. de St. Aubin. Cette chanson est écrite sur un air vif, enlevé et facile, très-populaire en France et qui n'est pas inconnu en Canada. Nous publions la musique avec la certitude que, d'ici à huit jours, cette chanson aura fait le tour du pays.

IMPRESSIONS LITTÉRAIRES

POÉSIES COMPLÈTES DE THÉOPHILE GAUTIER

De DeLaprade à Gautier il y a loin ; de la poésie sacrée à la poésie réaliste, il y a la distance entre Dieu et la matière. Autant les *Poèmes évangéliques* de DeLaprade reposent l'esprit et le cœur, autant les productions malsaines de Gautier bourrent l'intelligence de fantômes et laissent le cœur vide de tous bons sentiments. Gautier adorait la forme ; c'est la forme qu'il a chantée, et certaines pièces ressemblent à des mosaïques où il aurait fait entrer des combinaisons de mots rares ou nouveaux. Au lieu de chercher la poésie là où tout poète digne de ce nom est sûr de la trouver, il a puisé son inspiration dans des sujets indignes. Aussi ses œuvres poétiques en général ne sont que le reflet d'un esprit dévoyé.

La première pièce de son recueil commence par ces vers :

Virginité du cœur, hélas ! trop tôt ravie !
Songes riants, projets de bonheur et d'amour,
Fraîches illusions du matin de la vie,
Pourquoi ne pas durer jusqu'à la fin du jour !

Plus que tout autre il l'a pleurée et de bonne heure, cette virginité du cœur, mais il ne l'a pleurée qu'au commencement du volume, tandis qu'il l'outrage à maint endroit de son livre. Il ne sied pas au chantre d'*Albertus* de pleurer ainsi l'innocence.

Gautier a cependant quelques pages que ne désavouerait pas la saine critique ; mais elles sont perdues dans ce flot de poésie matérialiste.

Le romantisme devait mener là ceux à qui manquait le souffle puissant de Hugo et de Lamartine. Par la force de son génie, Hugo a pu se soutenir plus haut, quoique lui aussi ait donné depuis longtemps des signes d'une décadence inouïe. Gautier possédait un talent original ; il tournait bien un vers, ébauchait promptement un article. Avec une étude approfondie, il eût pu laisser un nom enviable. Mais, au lieu de lire les auteurs anciens, il les méprisait. Au lieu de s'occuper exclusivement des lettres, son goût pour la forme le fit un peu peintre. Vivant dans un milieu qui le plongeait davantage dans le réalisme, il chargeait sa plume et son pinceau de couleurs trop sombres et ne rendait que les beautés de la matière.

Aussi ses poésies vivront peu, quoiqu'elles indiquent un talent remarquable ; car il leur manque ce qu'il faut à toute poésie pour enlever les suffrages de la postérité : l'inspiration et le souffle qui la tiennent au-dessus des passions rampantes, et l'élevé dans une sphère assez élevée qu'elle plane parmi les œuvres vraiment grandes, et mérite, par l'élevation des idées, l'admiration universelle.

SAINT-JULIEN.

On mande de Toronto, à la date du 28 décembre :

La température est toujours remarquablement douce. Si le temps se maintient encore dans cet état pendant quelques jours, on parlera longtemps en Canada du mois de décembre 1877. Le jour de Noël, on a trouvé ici une plante couverte de fleurs dans un jardin, exposé à toutes les intempéries. Un concours de labour a eu lieu hier dans le comté de Simcoe. On parle d'une excursion sur le lac au jour de l'an si le temps le permet.

LA SANTÉ DU PAPE

On lit dans le *Figaro* du 11 décembre dernier :

Nous apprenons de bonne source que l'état de la santé du Pape commence à préoccuper très-sérieusement la diplomatie européenne.

Il y a eu, la semaine dernière, à ce sujet, une conférence à Paris, entre plusieurs ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, qui indique l'importance que l'on attache, dans les chancelleries étrangères, aux conséquences politiques que la mort du Saint-Père pourrait amener.

EYPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

Le succès de l'Exposition universelle de 1878 est loin d'être aussi compromis qu'on se plaît à en répandre le bruit.

Entre autres indices, il faut noter le prochain voyage du prince de Galles à Paris, dans le but de se rendre un compte exact par lui-même des dispositions prises par les exposants de la Grande-Bretagne.

Enfin, loin d'arrêter les travaux, ainsi qu'on a voulu le laisser croire, une grande activité, au contraire, règne dans toutes les parties de la construction, et l'entrînement de nombreux et nouveaux ouvriers ne discontinuait pas.

Les visiteurs qui ne cessent de circuler place du Trocadéro, ont pu s'assurer que les travaux sont déjà très-avancés.

Par ordre de M. Krantz, directeur de l'Exposition, on s'occupe, dès à présent, d'organiser sur le damier du Champ-de-Mars d'élégantes bâtisses qui serviront à établir des restaurants à l'usage des visiteurs. Vous objecterez qu'il n'y a là-dedans rien de bien neuf et que la spécialité existait déjà à l'Exposition de 1867. Un moment ! En 1867, l'industrie en question s'était faite léonine ; on y *scorchait* les consommateurs, suivant le mot usité. Sans doute un œuf n'y était pas tout à fait payé le prix d'un bœuf, mais peu s'en fallait. Ajoutons que si l'argent qu'on réclamait était excessif, la quantité et la qualité faisaient absolument défaut. Nous en appelons à cet égard aux souvenirs encore effrayés de tous les contemporains.

Eh bien, c'est là un abus que M. Krantz aura voulu extirper avant même qu'il ait pu se remettre en position. Les restaurants qui entoureront le palais de l'industrie n'auront rien d'un coupe-gorge. Non-seulement ce qu'on y servira sera abondant, sain, délicat même, mais une surveillance des plus sévères fera que le père y conduira son fils, sans danger d'indigestion. Un examen journalier n'est pas de trop par le temps de sophistication effrénée qui court. On y offrira des œufs frais, du beurre frais, des légumes frais, de la viande de la veille et du poisson du jour. Le tout sous la protection de tarifs arrêtés d'avance et qui ne feront pas regretter aux petites bourses de s'être aventurées dans ces parages, ce qui ne s'est pas vu il y a dix ans.

Au reste, il faut le dire ici, M. Krantz n'a pas eu de peine à faire comprendre aux spéculateurs que leur intérêt bien entendu était de servir loyalement de belles et bonnes choses, en se contentant d'un très-mince bénéfice. En temps de démocratie, le bon marché est une loi souveraine. On pourrait même affirmer que c'est la seule loi. Voilà pourquoi un petit journal à un sou réalise, chaque année, un lucre de trois millions. Voilà comment l'inventeur des bouillons populaires s'est fait, en moins de dix ans, une richesse plus grosse que la fortune d'un lord. C'est pour la même raison de saine économie que les maisons d'habits confectionnés sont parvenues à rivaliser d'opulence avec les maisons princières. En définitive, quand il s'est occupé de cette annexe, le directeur de l'Exposition universelle a rendu un très-grand service à tout le monde. Il pourra donc aussi compter sur la reconnaissance de l'estomac.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL : Vingt-deux ans et un conseil judiciaire ! Une jeune fille qui promet.

Elles vont bien, les jeunes filles ! Nous avons déjà les bacheliers et les petites Américaines qui se battent au pistolet. Voici maintenant la demoiselle à marier qui s'offre un conseil judiciaire.

On connaît le conseil judiciaire. Les victimes de ce conseil-là n'ont jamais porté jupons, et il fut de tout temps la prérogative des petits jeunes gens qui mettent

à mal les écus de papa.—Eh bien ! il faut que la gomme parisienne en fasse son deuil ; le sceptre du conseil judiciaire lui échappe, et, comme début féminin dans la carrière, il faut convenir que nous avons eu hier un joli début.

La jeune personne en cause s'appelle Alice, de son petit nom. Jolie, spirituelle, vingt-deux ans.

Elle a, ou du moins elle avait quarante petites mille livres de rente. Son père, un brave marchand de drap, eut son heure de célébrité : toute la rue du Sentier connut et apprécia M. Dubosc.

Inutile de dire que M. Dubosc était venu à Paris en sabots : il fit la boule de neige, et quoique le commerce, comme chacun sait, n'ait jamais bien marché, le brave homme arriva assez vite au demi-million.

Etant devenu riche, M. Dubosc eut un château et une fille : le château était un vieux domaine du temps de Philippe Auguste, qu'un agent d'affaires lui dénicha en Touraine, avec des tourelles suffisamment grises et des murs raisonnablement vermoulus. La fille fut élevée comme une petite princesse. M. Dubosc, assez peu partisan des leçons d'innocence prises au dehors, aima mieux donner à sa fille une institutrice, qu'il épousa, lui, un beau jour.

L'ancien commerçant passé de vie à trépas, Mlle Alice resta bien et dûment maîtresse d'une fortune de huit cent mille francs. Sa belle-mère n'avait reçu en legs qu'une petite rente, et s'empessa de convoler en secondes noces ; elle épousa le jeune M. d'Abauza, de noblesse parisienne, dit-on.

Le nouveau mari, la belle-mère et la jeune fille, dont la concorde ne laissait rien à désirer, allèrent habiter le château de la Barre. C'est le nom du domaine féodal que feu M. Dubosc avait acquis.

Il y a de cela deux ans et demi. On peut imaginer la chasse à la dot qui s'est organisée autour des 800,000 francs de la jeune fille ; mais les prétendants en ont été pour leurs frais. Mlle Dubosc a voulu rester libre ; elle préfère sa belle-mère à un mari.

Et puis, l'existence que l'on mène au château de la Barre n'est pas faite pour engendrer la mélancolie. Oh ! non. Calculez plutôt : depuis qu'elle est majeure, c'est-à-dire depuis moins de deux ans, Mlle Alice a réduit à néant un bon tiers de la succession paternelle. On a dépensé 95,000 francs pour rendre les vieilles murailles un peu présentables, 40,000 francs pour meubler deux ou trois salles, 20,000 pour habiller les laquais ; puis, des bijoux, des dentelles, des équipages. Bref, voilà trois cent mille francs qui ont passé on ne sait où.

Alors, il y a des cousines laides qui n'ont pas été contentes, et des oncles sévères qui ont déclaré que "cette petite folle d'Alice les mettrait tous sur la paille en mangeant si lestement son bien." De là à solliciter de M. le président Aubépin la nomination d'un conseil judiciaire il n'y avait qu'un pas, et ce pas a été franchi.

Et, de fait, il faut que le cas de Mlle Alice soit vraiment bien grave, car Me Lachaud neveu, qui plaide pour elle, a mis tout son cœur à défendre sa jolie cliente.

Mais cette histoire des 300,000 francs, disparus comme si une fée s'en était mêlée, avait profondément impressionné le Tribunal.

Mlle Alice a donc été pourvue d'un conseil judiciaire, qui veillera sur ce qui lui reste de son capital et la protégera contre les tentations de ses vingt-deux ans.

RECETTES UTILES

PANARIS, GUÉRISON.—Voici un moyen très-simple pour la guérison des panaris : On écrase des escargots avec leurs coquilles en une bouteille bien homogène, avec laquelle on enveloppe le doigt ; un linge sec sert à la retenir. Trois heures après, au plus tard, la douleur a complètement cessé. La pâte se dessèche entièrement. On l'enlève, vingt heures après, en plongeant dans l'eau chaude, et on la remplace par une nouvelle application. On continue ainsi, pendant trois, quatre ou cinq jours, au bout desquels le panaris a disparu.

JUS DE TABAC POUR LA DESTRUCTION DES Poux CHEZ LES MOUTONS.—Pour obtenir le jus du tabac, on prend du tabac en feuille, soit une livre, et on le fait lentement bouillir pendant plusieurs heures dans une pinte d'eau. Chez moi, je fais verser sur le tabac de l'eau bouillante ; puis on place le pot sur le foyer de la cuisine et on le laisse là pendant 24 heures, plutôt infuser que bouillir ; ensuite, en le presse entre les mains pour en exprimer le liquide. On remet le tabac dans le même vase. On verse dessus une chopine d'eau chaude ; on le fait de nouveau bouillir, puis on le presse encore une fois. De ces deux opérations on obtient une pinte de jus. On met ce jus dans une bouteille que l'on ferme avec un bouchon de liège traversé par un tuyau de plume qui ne laisse sortir le liquide que par un très-petit filet. Dès que le petit bœuf aperçoit qu'une bête se frotte et cherche à se gratter, il la prend, et, la tenant par la tête entre ses jambes, il entr'ouvre la laine et répand du jus dans les endroits où il juge nécessaire.

PROCÉDÉ POUR NETTOYER LES GANTS GLACÉS DE TOUTE COULEUR.—Prenez du lait écémé, du savon blanc et une petite éponge fine ; trempez très-légèrement dans le lait un des côtés de l'éponge, frottez ce côté sur le morceau de savon pour en dissoudre une portion. Cela étant fait (pour plus de commodité la personne qui opère aura mis une de ses mains dans le gant à nettoyer), il faut passer successivement à deux reprises l'éponge mouillée sur toutes les parties du gant et principalement sur celles qui sont le plus salies.

Le gant se nettoie à vue d'œil. Il faut avoir soin de changer de temps en temps le lait et le savon dont l'éponge est imbibée, et de ne les renouveler qu'après avoir pressé l'éponge à part, pour qu'il ne reste rien de ce qui a servi. Cette précaution est importante surtout dans le lavage des gants blancs. On étend les gants pour les faire sécher ; ainsi nettoyés, ils paraissent perdus et gâtés sans ressource, la peau est transparente ; il s'agit de l'assouplir, etc... On fait en petit, d'une autre manière, ce que les chamoiseurs font en grand sur le pesson.

On détire peu à peu et dans tous les sens les gants aux trois quarts secs.

Quelques personnes se servent, pour les doigts, d'un petit bâton cylindrique et arrondi ; on peut s'en passer ; la peau reprend son premier état.

En moins d'une demi-heure on peut faire toute l'opération, qui est bien simple et qui réussit entièrement toutes les fois que la peau des gants n'a pas été trop amincie en certaines parties par un usage prolongé.

LES FEMMES

En général, les femmes sont accoutumées à pleurer sans douleur, comme à rire sans raison ; par la seule force de l'exemple.

* *

Il ne suffit pas d'être belle pour se faire aimer ; les hommes veulent encore que l'on soit aimable, et, pour le devenir, il en coûte des soins ; il faut réformer son caractère, l'adoucir, être complaisante, égale, etc., etc.

* *

La complaisance, l'égalité d'humeur et la propriété chez les femmes, sont trois chaînes dont un cœur amoureux ne sort jamais ; ce sont les moyens les plus sûrs, pour une honnête femme, de se conserver toute sa vie l'attachement d'un homme.

* *

Rarement les femmes savent-elles prendre de l'empire sur leurs passions ; elles se laissent toujours conduire par les caprices de l'amour et de la haine. Tel est le caractère de la plupart des belles femmes, surtout de celles qui ont moins de raison et de vertu que de beauté.

* *

Les femmes aiment les scènes intrigues et les intrigants ; la vie uniforme est leur aversion. Une femme créera plutôt un orage, que de voir toujours le temps serin. Pourvu qu'elles président à l'ouragan, ou qu'elles aient le pouvoir de le diriger, il ne manque rien à leur satisfaction.

* *

On apprend aux femmes que la rougeur relève leurs grâces ; elles se forment à rougir ; c'est un art qui leur devient aussi facile que celui des larmes ; tandis que les hommes prenant la rougeur contre eux, pour la marque d'une mauvaise conscience ou de timidité, n'apportent pas moins d'étude à la cacher.

* *

Les hommes analysent mieux le cœur que les femmes, mais elles lisent mieux qu'eux dans le cœur des hommes. C'est aux femmes à trouver la morale expérimentale, à nous à la réduire en système. La femme a plus d'esprit et l'homme plus de génie ; la femme observe et l'homme raisonne. En présence d'esprit, la pénétration, les observations fines sont la science des femmes ; l'habileté de s'en prévaloir est leur talent.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relire leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

Souhais aux abonnés

DE

L'OPINION PUBLIQUE

LE JOUR DE L'AN 1878.

Chansonnette par E. B. de St. Aubin.

Gaïment.

Chan - tons, chan - tons à perdre ha lei ne, Que riche et
 pau vre, jeune et vieux Soient joy eux ; Sur la mon - tagne et dans la
 plai ne, Au jour de l'An que cha cun soit heu - reux ! Sur la mon - tagne, et dans la
 I^{re} Fois. II^{re} Fois.
 plai ne, Au jour de l'An que cha cun soit heu - reux ! Sur la mon... reux !

I

Chantons, chantons à perdre haleine,
 Que riche et pauvre, jeune et vieux
 Soient joyeux ;
 Sur la montagne et dans la plaine,
 Au jour de l'An que chacun soit heureux ! (1)

(1) Les deux derniers vers de chaque couplet sont chantés deux fois par le soliste et répétés deux fois en chœur.

II

Saluons d'abord le grand-père ;
 Vraiment ! il nous semble moins vieux
 Et ses yeux
 Sont encor tendres pour grand'mère :
 Au jour de l'An que chacun soit heureux !

III

Papas, mamans, tantes, marraines
 Répandent des cadeaux pompeux
 Et nombreux ;
 On a vidé des bourses pleines :
 Au jour de l'An que chacun soit heureux !

IV

Sur un grand cheval de bataille
 Garçons montent à qui mieux mieux,
 Belliqueux ;
 César n'irait pas à leur taille :
 Au jour de l'An que chacun soit heureux !

V

Les fillettes ont leurs poupées,
 Nous fixant avec de grands yeux
 Langoureux ;
 Toutes brillantes et parées :
 Au jour de l'An que chacun soit heureux !

VI

Et puis les grandes demoiselles
 Vont attendre leurs amoureux
 Généreux ;
 Tous promettent d'être fidèles :
 Au jour de l'An que chacun soit heureux !

VII—(Plus lentement.)

Dans les mansardes, les chaumières,
 N'oublions pas les malheureux
 Souffreteux ;
 Soulageons toutes les misères :
 Au jour de l'An que chacun soit heureux !

E. B. DE ST. AUBIN.

Souvenir de la Convention

(Suite des "Prisons de Paris sous la Commune.")

Après les orgies parlementaires auxquelles les Français ont assisté dernièrement à Versailles, nous croyons intéressant d'offrir à nos lecteurs un récit d'une des saturnales de la Convention, où le grotesque se mêle au tragique.

En ce temps de guillotine et de désœuvrement, le meilleur moyen de cacher sa vie, c'était de se montrer hardiment partout ; ainsi faisais-je, et pour cela j'ai eu soin de me ménager des intelligences dans tous les camps. A la Société Mère, le président Dufourny m'honorait de sa protection. Je connaissais trois ou quatre membres de la Commune, parmi lesquels Coulombeau, secrétaire-greffier, qui avait, en cette qualité, accompagné Louis XVI à l'échafaud, signé le procès-verbal de l'exécution, et qui est mort officier de paix sous l'Empire. Grâce à Bonnesœur, député de mon département, j'entrais à peu près quand il me plaisait dans les tribunes réservées à la Convention. Avec ces facilités, quand l'un des trois théâtres donnait un spectacle intéressant, il m'arrivait rarement d'y manquer. Je savais, qu'avec le temps, tout cela deviendrait de l'histoire, et j'étais bien aise de la voir faire, ne fût-ce que pour avoir le droit de dire à ceux qui l'écriraient de confiance, que je ne m'y reconnaissais pas du tout.

Le 8 novembre 1793, Bonnesœur m'envoya un billet pour le lendemain, m'avertissant qu'il y avait ce jour-là représentation extraordinaire. J'arrivai des premiers, je n'ignorais pas que l'on jouerait d'abord pour les banquettes ; mais je voulais être bien placé, et puis, quand je vais au spectacle, j'aime à le voir tout entier.

Au lever du rideau, Sallendros, l'un des secrétaires, lut une lettre des députés Bo et Hentz, datée de Givet, où se trouvait ce passage : "Le peuple demande qu'on enlève à ses ennemis l'or et l'argent qu'ils emploient à égarer l'esprit public. Il faut absolument nationaliser ces superfluités liberticides. *Le riche nuit à la santé et conduit rarement à la vertu.*" Les tribunes applaudissent.

Après la lecture de cette lettre, dont on ordonna l'impression et l'envoi aux départements, l'abbé Sieyès, en habit vert-pomme, se leva tout-à-coup, pour signifier à l'Assemblée que depuis longtemps il avait déposé tout costume ecclésiastique, ce qui se voyait du reste ; mais qu'il était enchanté de l'occasion pour déclarer qu'il ne connaissait plus d'autre culte que celui de la liberté et de l'égalité, d'autre religion que l'amour de l'humanité et de la patrie. Ceci était le prologue de la comédie qui allait se jouer et qui formait la partie véritablement importante du spectacle du jour.

Les acteurs ne se firent pas attendre. Sieyès avait à peine terminé sa phrase, que la barre s'ouvrit avec fracas, et donna issue à Chaumette, qui envahit la salle, suivi d'une tourbe impure de courtisanes déguenillées. Il tenait gravement par la main l'une d'elles, vêtue un peu plus décemment que les autres, et la figure couverte d'un long voile. Il y avait aussi des hommes dans le cortège ; mais quels hommes, bon Dieu ! Figurez-vous des bouchers de septembre au repos. Donc, cela se répandit de côté et d'autre, comme un flot débordé, et pénétra jusque dans les rangs des députés, distribuant à droite et à gauche des poignées de main et des sourires de protection. Mais, à un signe de Chaumette, la troupe entière vint se ranger en silence autour de son directeur, et la parade commença. Le procureur de la Commune se dirige alors, avec une lenteur pleine de dignité, vers le fauteuil du président Lequinie, qui se lève respectueusement à son approche, et, d'un ton d'inspiration, il s'écrie : "Mortels, ne reconnaissez plus d'autre divinité que la Raison. Je viens vous en offrir l'image la plus noble et la plus pure (vous savez qui c'était). S'il vous faut des idoles, ne sacrifiez plus qu'à celle-ci." A ces mots, il écarte le voile de sa compagne, et la divinité nouvelle apparaît dans toute sa splendeur.

Il met aussitôt le genou à terre, et s'in-

cline ; le citoyen président s'incline à son tour ; une foule de membres s'inclinent, *regis ad exemplum* ; et l'on rend par acclamation un décret portant que la Convention assisterait à une fête en l'honneur de la Raison, et que cette fête serait célébrée dans l'église métropolitaine, qui, désormais, s'appellerait : Temple de la Raison. Le décret rendu, on entonna des chants patriotiques, et l'on se mit à danser. J'ai honte de dire que les députés s'en mêlèrent, qu'ils prirent la main de ces femmes, et dansèrent des rondes avec elles. Je remarquai parmi les danseurs Lecarpentier (de la Manche), Arnouville-Bonnet-Rouge et Drouet-la-Vérité !

Je vous le dis, la salle de la Convention nationale ressemblait en ce moment plutôt à un mardi-gras de la Courtille qu'à une assemblée de fabricants de lois. A ceux qui s'étonneraient que la Convention descendit à cet excès de bassesse, je veux apprendre qu'elle n'était alors qu'une machine à enregistrer les décrets que lui envoyait tout faits l'omnipotente Commune de Paris.

Parmi les députés qui, dédaignant de participer à la pieuse bacchanale, étaient restés sur leurs chaises curules, je citerai de préférence Maximilien Robespierre. Je ne l'avais pas perdu de vue depuis l'entrée de Chaumette, et j'examinais attentivement sa contenance. Il ôtait et remettait ses lunettes, en essayait les verres, battait la mesure avec ses jambes, haussait les épaules, bâillait, prenait des notes et parlait de temps en temps à l'oreille de Saint-Just, qui en prenait de son côté. Ces notes qu'ils se communiquaient mutuellement, je ne les ai pas vues ; mais je suis le maître de penser que ce pouvait bien être l'exorde du fameux rapport contre la faction des athées, que Saint-Just débita, quatre mois plus tard, à la tribune, et qui servit à Chaumette de marche-pied pour monter à l'échafaud.

Au moment où les danses étaient le plus animées, les deux amis se levèrent brusquement, s'amuserent à considérer quelques minutes la scène qui se passait sous leurs yeux, et sortirent, après avoir jeté sur les acteurs un regard de mépris qui me parut significatif.

Eux partis, les danses continuèrent, mais non pas avec la même ardeur, le même abandon. Les ordonnateurs de la fête, surtout Chaumette, étaient visiblement décontenancés. Le président, voyant qu'on n'y mettait plus que de la nonchalance, fit lever la séance, et la pièce finit. Pour moi, je me félicite encore tous les jours d'avoir assisté à cette première représentation.

La seconde eut lieu le surlendemain, 10 novembre, au décade 20 brumaire, à l'église métropolitaine, en vertu du décret de la Convention : j'y étais aussi, j'ai dit comment et pourquoi j'étais partout.

Chaumette voulut donner à celle-ci un éclat tel que s'en souviendraient les races futures, et que n'avait pu avoir la cérémonie impromptu de la Convention. Pressé par le temps, il s'était vu obligé de prendre pour celle-là ce qui lui était tombé sous la main ; mais, pour Notre-Dame, il voulut quelque chose de mieux ; et ce ne fut pas, cette fois, parmi les femmes que saint Louis obligeait à porter une ceinture dorée qu'il alla recruter sa déesse ; il s'adressa, du premier bond, à la reine-mère de l'Académie nationale de musique.

Mademoiselle Maillard, l'une des belles femmes de l'époque, avait été comblée des faveurs de la reine ; elle s'en souvenait, et son attachement à la république était chose au moins douteuse. Lais aussi avait reçu de la cour de nombreux bienfaits ; mais la mémoire lui manquait totalement.

Enfant perdu de la Révolution, il portait le bonnet rouge, était affilié aux jacobins, faisait le matin du salpêtre dans les caves, chantait le soir la *Marseillaise* à l'Opéra, et appelait Chaumette son ami.

Or, Lais trouva charmant de faire jouer à la protégée de Marie-Antoinette le rôle de la déesse de la Raison. Il en suggéra l'idée à Chaumette, qui l'adopta d'emblée.

Armide se montra peu flattée de la proposition, et déclina autant qu'elle put l'honneur qu'on voulait lui faire ; mais Chaumette, qui avait accoutumé à une

obéissance passive les marmots qu'il régenterait à Nevers, était bien décidé à faire sentir sa férule à l'actrice récalcitrante. Voyant donc les cajoleries et les menaces inutiles, il lui dit assez crûment :

"Eh ! bien, citoyenne, si tu refuses d'être une divinité, tu ne trouveras pas mauvais qu'on te traite en simple mortelle."

Ces paroles, que je tiens de mademoiselle Maillard elle-même, décidèrent sa vocation.

C'était Chaumette qui, de concert avec Anacharsis Clootz, avait entraîné Gobel à l'apostasie, moyennant une somme de 100,000 écus, qu'il ne reçut jamais, et dont il fut obligé plus tard de donner quittance sur la place de la Roquette. Dans la soirée du 9, il fut mandé par le procureur de la Commune, qui lui proposa d'officialier à la cérémonie du lendemain. Gobel, songeant qu'il s'était assez avili déjà, ne voulut pas s'avilir davantage ; et, cependant, il consentit, par forme de transaction et sous la promesse réitérée des cent mille écus, à y aller comme spectateur. Il y alla, en effet, accompagné de l'abbé Duplessis, l'un de ses grands-vicaires. Tous deux étaient placés dans une galerie du chœur, sur le devant, presque en face de moi. En attendant l'arrivée de la déesse, il fut l'objet de l'attention générale, ce qui semblait ne le flatter que médiocrement. Comme Sieyès, il avait déposé le costume ecclésiastique, dont cependant son vêtement noir trahissait un reste de souvenir.

(La fin au prochain numéro)

FAITS DIVERS

—Un individu de Newbury, Massachusetts, est à engraisser 500 grenouilles dans un baril. Il leur donne du blé d'Inde pour nourriture.

—En creusant un puits, un individu de Léon, Kansas, a frappé un courant d'eau, à une profondeur de vingt pieds, dans lequel on a trouvé des poissons longs de six pouces.

—Lady Aberdeen, dont le mariage occupait tous les journaux anglais, il y a quelques semaines, a été volée, ces jours-ci, de la majeure partie de ses bijoux de noces. Les parures enlevées ont une valeur de plus de 250,000 francs.

—Le commerce de bois dans la vallée de l'Outaouais a de plus belles perspectives qu'il en avait l'année dernière à la même date. Les propriétaires de moulins et de chantiers paraissent s'entendre parfaitement pour diminuer leurs opérations, et prévenir un encombrement de bois de service sur le marché l'été prochain. La coupe de billots, et cet hiver, atteindra à peu près les trois-quarts ou les deux-tiers de celle de l'année dernière, et il se fait aussi beaucoup moins de bois carré.

—Les journaux catholiques et protestants du Far-West signalent les progrès récents de la religion catholique accomplis dans le vicariat de Nebraska, grâce au zèle du nouveau vicaire apostolique, Mgr. O'Connor.

Il y a maintenant à Omaha trois écoles catholiques, un pensionnat dirigé par les sœurs de la Merci, et quatre églises. On achève, à Creighton, la construction d'un collège-séminaire qui a été ouvert le 1er novembre. Dans la ville de Columbus, située à 92 milles à l'ouest d'Omaha, les PP. Franciscains élèvent un vaste monastère.

Prochainement, on bâtera une nouvelle église à Drabwood (Dakota). Le vicariat apostolique de Nebraska, qui comprend l'Etat de Nebraska, les territoires de Montana et de Wyoming, et fait partie du territoire de Dakota, compte aujourd'hui environ 14,000 catholiques.

UNE HÉROÏNE.—La France a eu une Jeanne d'Arc, la Turquie a voulu avoir la sienne. Une jeune fille, du nom de Fatma, et native de Brousse, a armé à ses frais 500 hommes, dont elle s'est instituée le chef. Elle a quitté le jupon pour le pantalon d'officier. Sa bravoure est, paraît-il, sans égale. C'est elle qui commandait les troupes qui prirent d'assaut Konzai-Tépé. Elle a déclaré qu'elle ne quitterait pas le camp de Moukhtar-Pacha, et combat toujours au premier rang.

"Je n'ai pas vue cette Jeanne d'Arc, dit le correspondant de la *Kerue Britannique*, à laquelle nous empruntons ce fait, mais, il y a une vingtaine d'années, on m'en montra aussi une autre qui s'appelait également "Fatma," et commandait un régiment de Lurdes. Là, du reste, s'arrête la ressemblance, car elle avait bien cinquante ans et buvait du raki comme un cavass. J'aurais plaint le blondin que la mauvaise fortune aurait fait tomber entre les mains très-mal lavées de cette héroïne."

UN SINGULIER MARIAGE.—Il vient de se célébrer à Varsovie, à ce qu'on écrit à la *Voie*, un mariage extraordinaire :

Le 23 septembre, vers sept du soir, une foule de mendiants étaient réunis devant une des églises catholiques de cette ville, et devaient avec animation, comme s'ils s'attendaient à quelque chose d'insolite.

Tout à coup, l'un d'eux s'écrie : "Les voilà !" et en effet ils arrivaient. Plusieurs équipage s'arrêtaient devant le porche. Six personnes en descendant et entrent dans l'église, suivies des mendiants et d'un assez grand nombre de curieux qui se trouvaient là par hasard.

En tête du cortège marchent les époux : une jolie brune de vingt-deux ans, et... un vieillard de quatre-vingt-six ans, chauve, chancelant, décrépit.

On entonne le *Veni Creator* et la fiancée pleure à chaudes larmes, tandis que le fiancé jette de tous côtés des regards désespérés comme s'il souhaitait être à mille lieues de là. Cependant, la cérémonie s'accomplit.

Les jeunes mariés sortent de l'église et partent dans des voitures séparées, elle à droite, lui à gauche !...

Quel était donc ce mystère ? Voici le mot de l'énigme :

La jolie brune de vingt-deux ans avait hérité d'un sien parent une fortune assez rondelette, qui devait lui revenir seulement si elle se mariait. Et les prétendants de foisonner ! Mais la jolie brune ne veut épouser que l'homme de son choix, et nul de ceux qui se présentent ne lui agré. Des semaines, des mois se passent ; elle a bien envie d'entrer en possession de la fortune qui lui est tombée du ciel, mais elle ne trouve toujours pas celui qu'elle rêve.

Ses parents la pressent ; ils ont, eux aussi, leur petit intérêt en jeu : mais la jolie brune reste inflexible.

Enfin, de guerre lasse, elle recourt à l'expédient du désespoir. Un matin, elle se rend à l'église, va droit au premier mendiant venu et lui demande à brûle-pourpoint s'il veut l'épouser. Il aura 300 roubles de gratification et... la toilette de noces de la mariée ; mais, naturellement, il s'éclipsera après la cérémonie nuptiale, et ne demandera jamais à revoir sa "femme."

Hésitation du bonhomme, ce qui trouvait être, comme nous l'avons dit, un vieillard presque nonagénaire—ce qui prouverait, par parenthèse, que la jolie brune ne s'était pas du tout adressée au "premier mendiant venu," puis pour parler, et enfin acceptation des conditions, scellée d'un "shake hands."

Tel est le petit drame intime qui a eu son dénouement dans une église de Varsovie.

La jolie brune, aussitôt entrée en possession de l'héritage, a quitté la ville, et le vieillard ne mendie plus à la porte de l'église.

UNE FORTUNE EN BOCAUX.—On nous racontait, il y a quelques jours, une histoire tellement invraisemblable, que nous nous sommes empressés de ne pas la publier, croyant à un canard.

Renseignements pris aux meilleures sources, le fait est absolument vrai, et M. Macé, commissaire de police aux délégations judiciaires, vient de retrouver réellement une fortune, non pas dans un bocal, mais dans deux bocaux. Il y a plus encore. Ce magistrat est à la recherche d'un troisième bocal.

Voici, du reste, cette singulière affaire dans toute son exactitude.

Lors de la guerre de 1870-71, un M. X... habitant aux environs de Paris, dut quitter sa maison à l'approche des Prussiens, et, comme tant d'autres, songea tout d'abord à enterrer ses valeurs et son argent.

Il fit trois parts de sa fortune, se composant de titres au porteur, de titres nominatifs, de bijoux et d'or.

Il glissa pour 50,000 francs de titres au porteur dans un bocal de verre ; 50,000 francs de titres nominatifs dans un second bocal, et ses bijoux et son or dans le troisième ; puis il enterra le tout dans son jardin.

Quant il revint chez lui après la guerre, le sol avait été fouillé et les trois bocaux disparus.

M. X... soupçonna les Prussiens de ce vol, mais, comme il possédait les numéros des titres au porteur, il mit opposition sur ces valeurs. Quant aux titres nominatifs, lui seul pouvait les négocier. Il prit donc son parti en brave, sûr, au bout de 5 ans, de toucher à nouveau ses coupons, et au bout de 15 ans de rentrer dans toutes ses valeurs.

Quant à l'or et aux bijoux, il en avait fait son deuil.

Depuis 1871, nombre de coupons avaient été touchés chez des changeurs, des banquiers, à Paris et en province, sans que l'on pût arriver à découvrir la ou les personnes qui les encaissaient.

La police s'émut, organisa une surveillance active, et finit, il y a six mois, par mettre la main sur un individu qui n'était autre qu'un voisin du malheureux rentier ainsi dévalisé.

Ce voisin avait vu M. X... enterrer son magot, et, aussitôt son départ, avait remué le sol et enlevé les bocaux avec tout ce qu'ils contenaient. Depuis six mois, le détenu était resté muet, espérant être remis en liberté ; mais, voyant que sa détention se prolongeait, il a fini par entrer dans la voie des aveux.

C'est alors que M. Macé fut délégué par le juge d'instruction pour rechercher les valeurs en compagnie du voleur.

Il y a trois jours, le détenu, pour prendre l'air, a fini par conduire le commissaire de police dans le bois de Vincennes où, après d'assez longues recherches, au milieu d'épais fourrés, on a déterré le bocal contenant les valeurs nominatives. Hier, nouvelle promenade, nouvelles recherches, mais cette fois au bois de Boulogne. Le déplacement de M. Macé n'a pas été inutile, car en creusant le sol on a trouvé, cette fois, les valeurs au porteur dans un second bocal, aussi soigneusement perdu dans un coin désert et profondément enterré.

Il ne reste plus que les bijoux dont on espère

retrouver la plus grande partie, car ils n'ont pu tous être vendus.

Placés dans un troisième bocal, ils seraient également enterrés, mais cette fois dans un département limitrophe.

Il me semble qu'il doit y avoir un commencement d'aliénation mentale chez cet homme qui s'en va enterrer toutes ces valeurs qu'il pouvait garder sans danger chez lui, ou placer dans une même cachette, au lieu d'aller les distribuer dans les bois.

Chaque fois que le voleur voulait vendre un bijou ou toucher un coupon, il était obligé de faire de véritables voyages et de longues recherches. Son excès de précaution même pouvait le faire prendre.

L'affaire, en tout cas, est des plus curieuses que nous ayons jamais rencontrées.

Un accident bien pénible est arrivé à Lachine, dimanche, le 23 décembre, pendant les vèpres. Les enfants de M. Alphonse Rochon, cultivateur, s'amusaient à glisser en traîneau sur la glace, vis-à-vis la demeure de ce dernier, quand, par malheur, le traîneau dans lequel était une petite fille âgée de sept ans et que conduisait son petit frère de onze ans, et un de ses petits camarades, est allé se plonger dans une mare béante. Les deux petits garçons, apercevant le danger imminent, eurent heureusement le temps de se jeter à bas du traîneau juste au moment du danger, et l'infortunée petite fille alla disparaître pour toujours dans le gouffre. L'alarme fut immédiatement donnée, et, après des travaux considérables à scier la glace, et des recherches pendant plusieurs jours, tous les efforts sont restés jusqu'à présent infructueux.

Impossible de décrire la consternation qui règne dans la famille infortunée, dont la mère surtout est inconsolable.

Il est à présumer que le cadavre de la pauvre petite a dû être entraîné par les courants vers le fleuve, ou il sera peut-être poussé à terre avant que les glaces s'y forment. S'il était trouvé par hasard, il est à espérer qu'informations immédiates seront données.

Il y a quelque temps, vers 9 1/2 heures du soir, dit la *Gazzetta d'Italia*, un certain Niccola Sodi, tripiér ambulante, connu sous le surnom de *Gobbo*, âgé d'environ 45 ans, en rentrant dans son domicile, rue San Giovanni, se prit de dispute avec sa femme. Il jurait comme un Turc et menaçait la pauvre femme avec un bâton.

Dans la pièce à côté dormaient ses enfants, un garçon de 13 ans et une jeune fille de 16 ans. Les cris du père les éveillèrent, et le garçon, entendant sa mère pleurer, sauta à bas du lit, courut vers son père, et, lui embrassant les genoux, lui dit :

— Père, calme-toi : ne bats pas maman. Le tigre le plus féroce se serait attendri ; mais cet homme, tirant un poignard de sa poche, se jeta sur le pauvre enfant et l'étrangla mort à ses pieds. Il l'avait frappé de cinq coups de poignard.

Au bout de quelques minutes, la foule se pressait devant la porte de cette maison pour s'emparer du parricide et l'écharper.

Quelques gardes de la sûreté publique eurent beaucoup de peine à l'arrêter, le jeter dans une voiture et le conduire à la questure.

LA BANQUE D'ÉPARGNE.—La Banque d'Épargne de la Cité et du District vient de distribuer \$10,000 aux institutions de charité dont voici la liste :

Sœurs Grises	\$1500
St. Patrick's Orphan Asylum	1000
St. Briget's Home of Refuge for self	1000
Sœurs de la Providence	700
Sœurs de la Miséricorde	600
Sœurs du Bon Pasteur	600
St. Briget's Home of Refuge for Almoner Irish Poor	500
L'Asile St. Joseph	500
Protestant House of Industry and Refuge	500
Montreal General Hospital	450
Ladies' Benevolent Society	400
Protestant Infant Home	400
Protestant Orphan Asylum	300
Asile des Aveugles	250
Montreal Dispensary	250
L'Asile des Sourdes-Muettes	200
Orphelins Catholiques	200
L'Asile des Sourds-Muets du Côteau St. Louis	200
Salle d'Asile, rue Visitation	150
Industrial Rooms	150
University Lying-in Hospital	150
Harvy Institute	150
Protestant Church Home	150
Salle d'Asile Nazareth	100
Salle d'Asile St. Joseph	100
Hospice St. Vincent de Paul	100
Protestant Institution for Deaf-Mutes	100
Young Men Hebrew Benevolent Society	100
	\$10800

A St. Louis de Lotbinière, samedi, le 22 décembre, deux individus du nom de Daigle se rendirent chez un M. Goudreau et lui cherchèrent querelle à propos d'une certaine transaction de bois. A cette première visite ils se contentèrent de lancer des injures à M. Goudreau qui les pria de se retirer. Vers les huit heures, le soir, ils revinrent chez M. Goudreau et après avoir échangé quelques paroles aigres, l'un de ces individus, Daigle, se jeta sur M. Goudreau, et l'ayant saisi, il cria à son frère de le frapper. Celui-ci s'empara alors d'un morceau de bois qui était auprès du poêle et alla en frapper Goudreau sur la tête, lui infligeant une blessure très-dangereuse, mortelle même peut-être. D'après le

témoignage du médecin qui a été mandé. M. Goudreau est resté pendant six heures sans connaissance. A la suite de cet acte aussi lâche que brutal, les nommés Daigle ont pris la fuite. Avis ayant été donné au commandant du détachement de la police provinciale à Lévis, qu'on avait raison de croire que les individus en question avaient pris, dans leur fuite, la direction de Lévis, le sergent Roy en avertit aussitôt ses hommes. Des recherches furent faites, et lundi soir, ils étaient arrêtés à la gare du Grand Tronc à Lévis, par un constable du détachement de la police provinciale.

Les faits que nous relatons plus haut sont conformes à la déclaration faite devant le juge de paix par la victime de cet assaut, M. Goudreau. Son état est très-précaire et on en attend la mort d'un moment à l'autre. Les deux Daigle, accusés dans cette criminelle affaire, ont été incarcérés dans la prison de Québec.

Cet assaut n'a été nullement provoqué par la victime. Au contraire, ce dernier, lors de la première visite de ses agresseurs, fit tout en son pouvoir pour les engager à se retirer, et cela, paraît-il, d'une manière polie et courtoise.

HÉROÏSME D'UNE RELIGIEUSE.—Il y a quelques semaines, rapporte un journal français, une pauvre religieuse de Bon-Secours, la sœur Simplice, menait à la promenade quelques enfants qui lui étaient confiés. Tout à coup, d'un petit bois voisin sort un chien la gueule remplie d'écumé, les yeux pleins de sang et présentant tous les symptômes de la rage. La bête furieuse s'avance du côté des enfants remis à la garde de sœur Simplice. Celle-ci n'hésite pas, elle s'élança au-devant de l'animal et lutte courageusement contre lui pour préserver les enfants. Malgré de cruelles blessures, elle réussit à retenir le chien jusqu'à l'arrivée de quelques passants attirés par les cris de la victime et des enfants.

Ceux-ci étaient sauvés, mais la sœur Simplice est morte des suites des morsures qu'elle avait reçues. Elle avait été ramenée chez les sœurs de Paris, et on l'a enterrée, jeudi dernier, à Saint Germain des Prés. Une foule nombreuse et émue a conduit à sa dernière demeure cette héroïque victime du plus courageux dévouement.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE.—Mme X... suivait il y a quelques jours, vers la tombée de la nuit, une avenue quelconque. Bientôt elle entendit chuchoter derrière elle et put voir, grâce aux ombres projetées, qu'elle était suivie de très-près par trois petites filles déguenillées dont l'aînée n'avait pas plus de quatorze ans.

Au moment donné, une de ces gamines, la plus jeune, s'avança discrètement sur les talons de la dame, et saisissant une natte qui pendait de la chevelure de Mme X..., la tira par un petit coup sec. La natte résista.

Elle vit aussi l'aînée des complices restée en arrière, venir à son tour s'emparer de l'extrémité de la natte et la tirer.

Au même instant, Mme X... s'empara, par un brusque mouvement, de la volente et la menaça du sergent de ville. La jeune effrontée se dégagea et se sauva ses ciseaux à la main, car elle s'appretait à couper la natte.

Avis aux dames qui tiennent à leurs cheveux, plus que leurs cheveux ne tiennent à elles.

LA GRÈVE.—La grève des journalistes employés aux travaux du canal Lachine est maintenant terminée. Des arbitres ont été nommés par les grévistes et les entrepreneurs, et les difficultés entre les deux parties ont été réglées à l'amiable.

—On rapporte que le révérend S. Guay, Supérieur du Séminaire de Rimouski, a été nommé vicaire-général du diocèse de Rimouski.

—Le R. P. Cazeau, jésuite canadien, vient d'être nommé recteur du collège Sainte-Marie, à Montréal, en remplacement du R. P. Fleck.

—Un correspondant écrit de St. Vincent de Paul : "Louis Leclaire, fils de John Leclaire, marchand, de Montréal, s'est noyé le 24 courant, en passant sur la rivière des Prairies, la glace ayant cédé sous ses pas. Son corps fut retrouvé peu après l'accident, par un nommé Gagnon, employé de M. A. Truteau, hôtelier."

JUBILÉ MUSICAL.—Le comité d'organisation du "Jubilé Musical de Montréal" est définitivement constitué comme suit :

Président, C. J. Coursol, écrivain ; 1er Vice-Président, Alexander W. Ogilvie, écrivain ; 2nd Vice-Président, Michael C. Mullarky. Comité : MM. U. Perreault, A. Carmel, Joël Leduc, O. Dorval, J. E. Homier.

UNE AFFREUSE MÈRE ET UN HORRIBLE FILS.—On écrit de Carcassonne, France, en date du 7 novembre :

Un crime épouvantable, un parricide, vient de jeter la consternation et l'horreur à Rouvenac, petite commune de l'arrondissement de Limoux.

Un jeune homme, du nom de Laroque, âgé de vingt ans environ, vivant depuis quelque temps en mauvaise intelligence avec son père, était sur le point de contracter un engagement dans l'armée. Dans cette prévision, il voulut se créer des ressources et, à cet effet, il vendit ces jours derniers un boeuf qui appartenait à son père, homme d'affaires au château de Mauléon.

Instruit de ce fait, le père le lui reprocha en termes amers ; puis de reproche en reproche, il en vint jusqu'à le souffleter. La mère, accourue sur ces entrefaites, prit résolument parti pour le fils, et alors, Dieu sait quelle scène horrible dut se passer au château de Mauléon.

Lundi soir, vers quatre heures, alors que tout le monde était aux champs, un incendie se déclara dans une grange dépendante du domaine.

Les voisins, apercevant la fumée et les flammes, accoururent, mais tout était brûlé, et leurs secours devenaient inutiles. Ils allaient même se retirer, lorsqu'une odeur de chair brûlée attira leur attention. On questionna la mère et le fils pour savoir où était Laroque père : on ne put obtenir aucune réponse.

Des soupçons graves s'en suivirent, et leur écho arriva jusqu'aux oreilles du juge de paix de Quillan, qui se transporta sur le théâtre de l'incendie, et fit procéder à des fouilles ; on se trouva bientôt en présence d'un tronc informe, sans bras ni jambes, et entièrement carbonisé. A cette découverte, les assistants reculèrent d'horreur : on était sur la trace d'un crime abominable.

Interrogé sur l'heure, le fils Laroque laissa échapper quelques paroles qui ne laissèrent que peu de doute sur sa culpabilité. La découverte d'une hache teinte de sang et des traces du crime sur des vêtements de la mère Laroque et de son fils, transformèrent ces soupçons en certitude absolue.

On suppose que, lors de la scène que nous avons racontée au début, la femme Laroque et son fils se sont jetés sur l'infortuné homme d'affaires, l'ont renversé, massacré à coups de hache, et dépecé ensuite de la façon la plus horrible. Puis ils l'ont transporté dans une grange, y ont mis le feu et l'ont brûlé dans l'espoir de détourner les soupçons et de tromper la justice. Les deux auteurs présumés de ce crime odieux ont été transférés à la prison de Carcassonne.

ENTÉRÉ VIVANT.—Il y a quelques années, un habitant de la commune d'Eymes (Dordogne) était atteint depuis longtemps d'une maladie chronique peu grave par elle-même et dont le symptôme le plus pénible était une insomnie continue qui enlevait au malade toute sorte de repos. Fatigué de cet état, il consulte un médecin qui lui prescrit de l'opium, en lui recommandant d'en user avec précaution. Le malade, imbu de ce préjugé assez répandu qu'un médicament agit d'autant mieux qu'on en prend davantage, avale en une seule fois la dose de plusieurs jours. Bientôt il tombe dans un profond sommeil, dont il n'était pas sorti plus de vingt-quatre heures après. On appelle le médecin du village, qui trouve le corps sans chaleur, le pouls éteint. Le praticien ouvre successivement la veine aux deux bras et n'obtient que quelques gouttes de sang épais. Le lendemain, on procède à l'inhumation. Cependant, au bout de quelques jours, de nouveaux renseignements font découvrir l'imprudence que le malheureux avait commise en usant avec excès de la substance narcotique qui lui avait été prescrite. Une sourde rumeur se manifesta parmi les habitants de la commune, qui demandent et obtiennent l'exhumation. On se porte en foule au cimetière, on extrait le cercueil, on l'ouvre, et le plus hideux spectacle s'offre aux assistants. L'infortuné s'était retourné dans sa bière, le sang qui s'était écoulé des deux veines ouvertes avait baigné le lincol, ses traits étaient horriblement contractés et ses membres crispés attestaient la cruelle agonie qui avait précédé sa mort.

DRAME NOCTURNE.—Il y a quelque temps, un voleur s'est introduit par effraction dans la maison d'habitation d'une famille de fermiers du nom de Finney, située sur la route de Lexington, à 2 milles de Mansfield (Ohio). Le père, un vieillard, s'est éveillé le premier, et a voulu donner l'alarme, mais le bandit lui a brisé le crâne avec la crosse d'un fusil. Il a attaqué ensuite la femme du fermier, qu'il a blessée mortellement. La belle-fille, Mme James Finney, a été sa troisième victime, mais ses blessures ne sont pas mortelles, grâce à ce que la crosse s'est rompue sur sa tête. Enfin, après une longue lutte avec le fils, James Finney, qui a réussi à arracher un tronçon de fusil, le brigand s'est glancé par une fenêtre et a disparu. Les voisins, prévenus le plus tôt possible, ont commencé des battues aux alentours. Quelques-uns sont allés jusqu'à Mansfield et ont arrêté, dans sa résidence, un homme de couleur, nommé Edward Webb. On a trouvé chez lui plusieurs articles provenant d'un vol commis chez M. Ayers, ainsi qu'un fusil qu'on croit être celui qui a servi à la perpétration du crime. Webb proteste qu'il est innocent, mais il a une mauvaise réputation, car on lui a attribué deux meurtres précédents, dont les auteurs sont restés inconnus. Bien qu'il n'existe pas de preuves positives contre lui, l'opinion publique le tient pour le coupable, et beaucoup de lèvres murmurent le nom du juge Lynch.

—Un bien triste accident est arrivé vendredi dernier, vers onze heures et demie, sur le pont Wellington. Deux jeunes gens, nommés Pierre Décaré et Albert Charbonneau, revenaient du marché Saint-Anne, lorsqu'en allant pour traverser le pont, ils virèrent venir un train d'équipe. Afin de s'épargner la peine de marcher plus longtemps, ils résolurent de prendre passage à bord du train qui se rendait à la Pointe Saint-Charles. Charbonneau devança son compagnon, et parvint à embarquer sans accident, mais Décaré calcula mal son élan, ou glissa de la plateforme du wagon, et tomba sur la voie ferrée, sa tête reposant sur un des rails. Quatre roues lui passèrent sur le crâne. On s'aperçut aussitôt de l'accident, mais, en dépit des efforts du mécanicien, les autres wagons passèrent sur la tête de l'infortuné. Le Dr. Rogers, qui se trouvait sur les lieux, examina le cadavre, et déclara que la mort avait été instantanée. Les agents de police de la rue Young placèrent le corps du défunt sur une civière, et le transportèrent à la résidence de sa famille, située en arrière de la rue de l'Île, entre les rues Centre et du Grand-Tronc, municipalité de Saint-Gabriel.

MELANGES

PHYSIOLOGIE.—LE SUICIDE.—Parmi toutes les causes qui tendent à diminuer la population, il en est une dont, à notre époque, il est impossible de ne pas tenir compte : je veux parler du suicide. Cette fureur, qui porte l'homme à tenter à sa vie, semble, en effet, prendre de jour en jour des proportions plus considérables : toutes les classes de la société, tous les âges, les deux sexes, paient leur tribut à cette triste monomanie. C'est un véritable débordement de suicides, et on ne peut s'empêcher de se demander avec anxiété où s'arrêtera ce fleau.

Le *Soleil* publiait ces jours passés la statistique des suicides du mois de juillet, et constatait que la ville de Paris seule avait fourni dans ce mois, *soixante-dix-huit* suicides ou tentatives de suicide. Si ce chiffre représentait une moyenne réelle et exacte, nous arriverions à ce résultat effrayant d'avoir chaque année 936 suicides, tentés ou accomplis, pour une population d'environ dix-huit cent mille habitants, soit à peu près un suicide par deux mille habitants. Comme on le voit, la proportion serait énorme, et nous serions bien loin du chiffre admis par Michel Lévy, dans son *Traité d'hygiène*, qui n'est que de cent suicides pour un million d'habitants. Mais, heureusement, le chiffre du mois de juillet ne représente pas la moyenne générale : il est de remarque, en effet, que dans les mois d'été le nombre des suicides augmente dans des proportions considérables : fait qui ne saurait nous étonner si nous nous reportons aux statistiques judiciaires, qui nous apprennent que les attentats contre les personnes sont surtout fréquents en été, tandis que les crimes contre la propriété se commettent principalement en hiver.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'en France le nombre des suicides atteint un chiffre élevé et présente une tendance inquiétante à s'accroître tous les jours.

L'Allemagne, cependant, nous dépasse de beaucoup dans cette triste voie, et d'après certains documents publiés dans la *Gazette médicale de Paris*, que j'ai sous les yeux en ce moment, on peut constater l'effroyable progression que suit ce genre de mort chez nos voisins. En 1826, la moyenne des suicides était de 1,739 ; en 1850, elle avait doublé et atteignait déjà 3,446 ; enfin, en 1860, elle arrivait à 4,002. Aujourd'hui, les suicides sont si nombreux à Berlin, qu'ils n'éveillent presque plus, paraît-il, la curiosité de la grande ville : "On ramasse les cadavres, dit l'auteur de l'article auquel j'emprunte ces renseignements, on les porte à la Morgue, et tout est dit." Ce n'est pas seulement chez eux que les Allemands se livrent à leur funèbre penchant : ils se tuent aussi bien à l'étranger que dans leur patrie ; c'est ainsi qu'à New-York, sur un total de 133 suicides enregistrés pendant l'année 1876, on compte 69 Allemands, c'est-à-dire un peu plus de la moitié du chiffre total.

Je n'ai point à rechercher ici les motifs qui poussent les Allemands à se donner la mort avec un tel acharnement : je laisse ce soin aux savants et aux moralistes de leur pays. Je n'ai pas davantage l'intention d'énumérer les différentes causes qui poussent nos compatriotes vers le suicide : je n'apprendrais rien à personne en disant que le plus souvent la misère, la crainte du déshonneur, les passions violentes, l'effet d'une imagination malade, enfin la folie, sont les causes des suicides qu'on observe chez nous.—*La Science pour tous.*

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547. rue Craig.

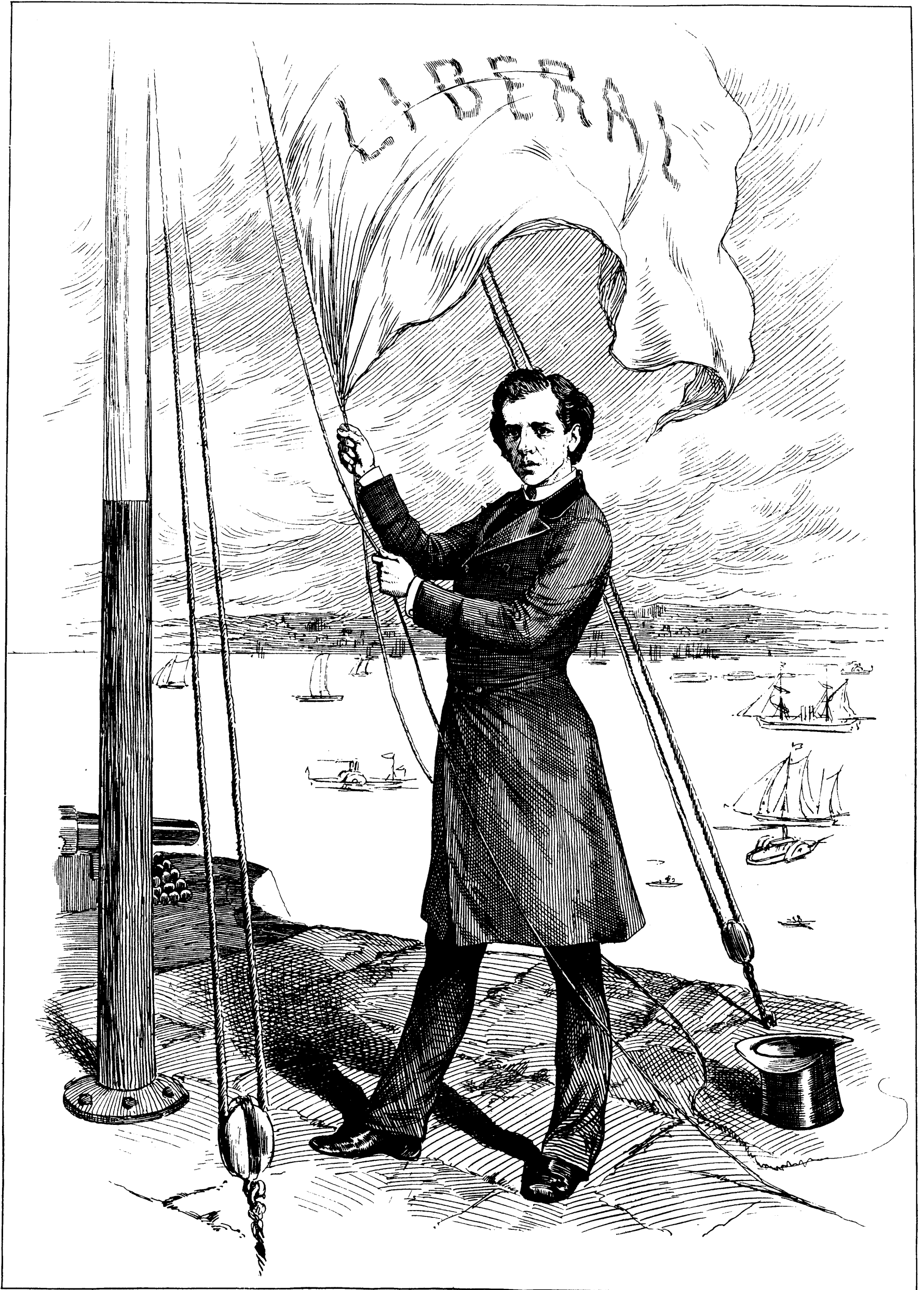
AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*

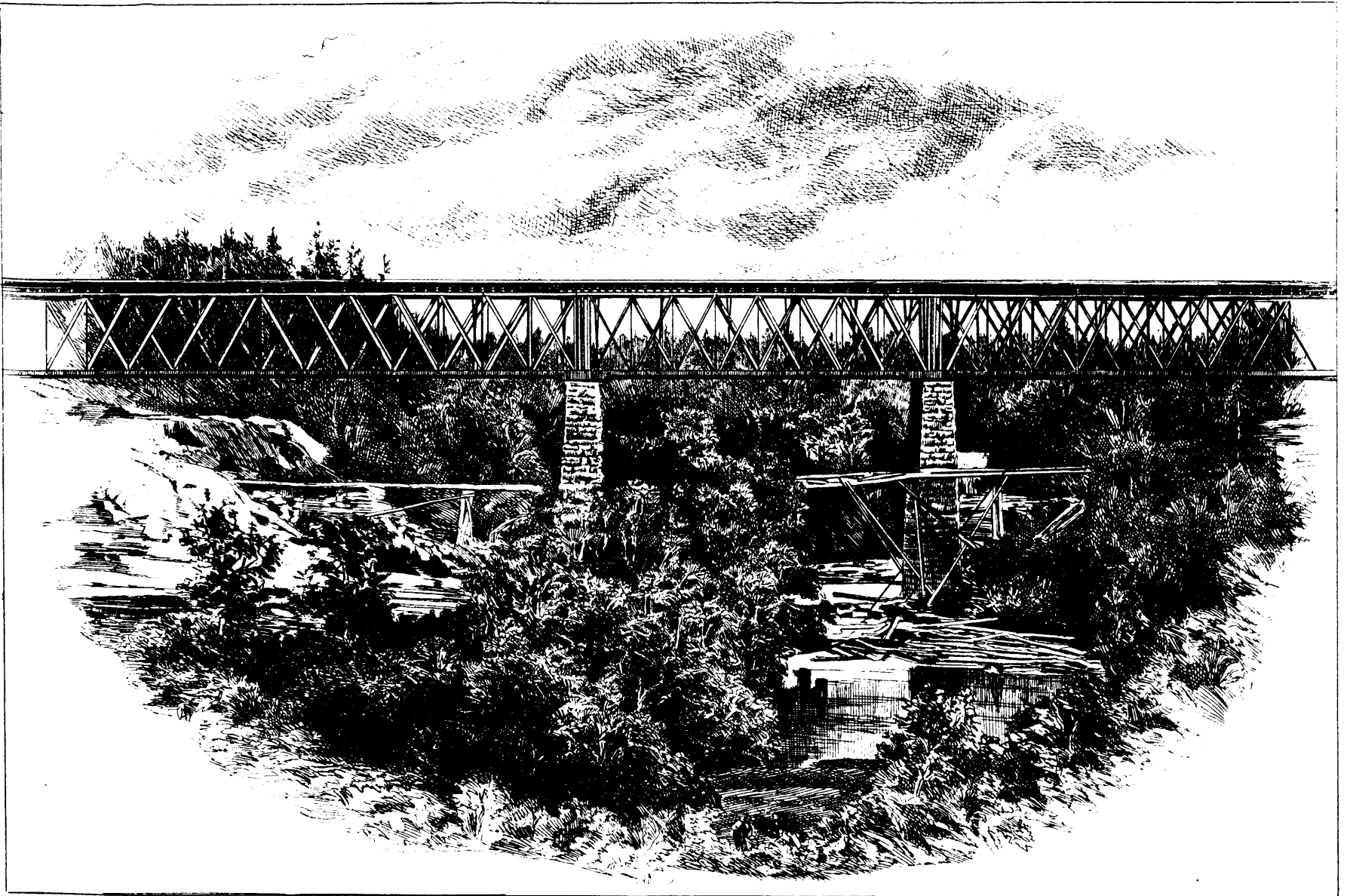
UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

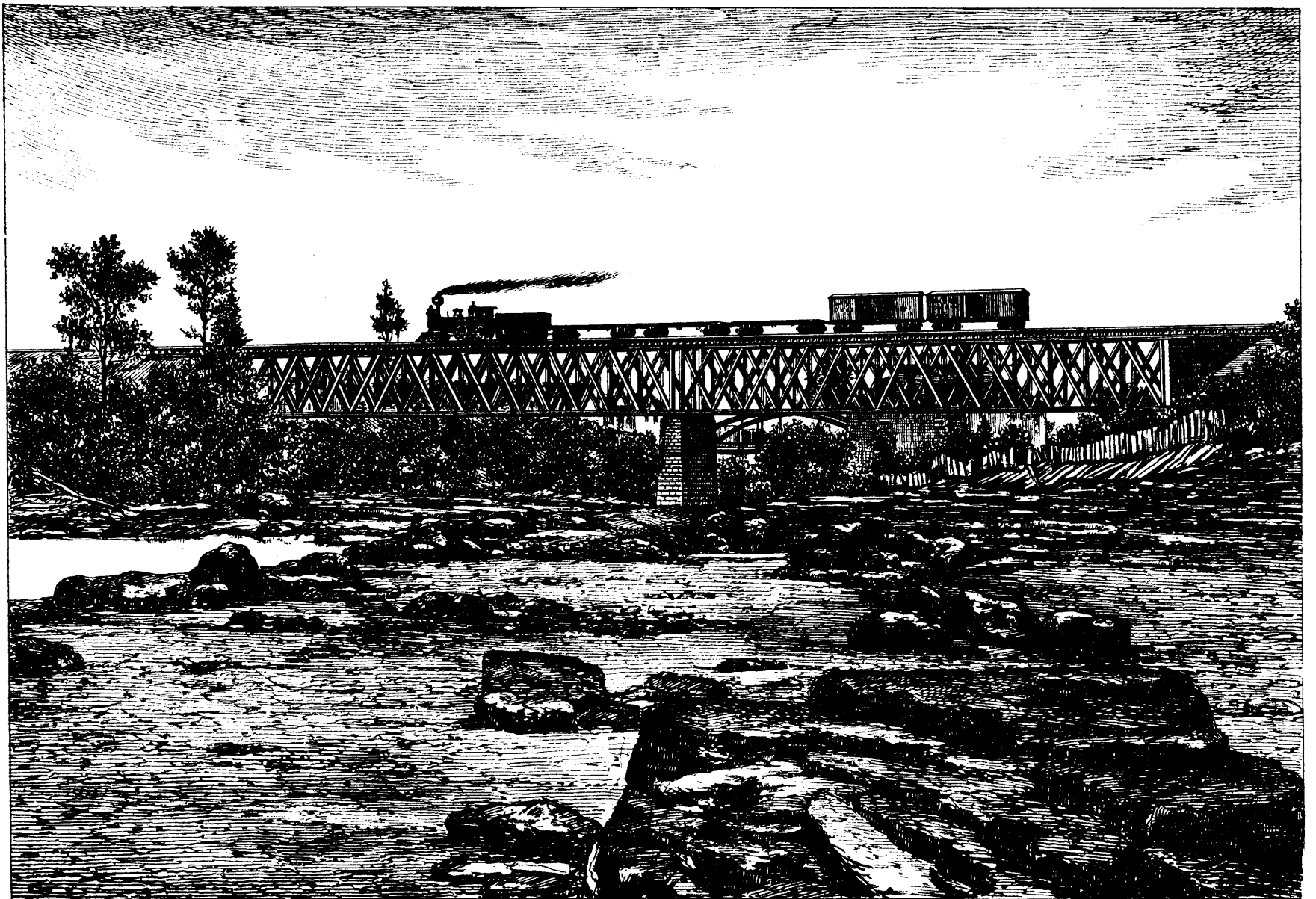
Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 126 Power-Block, Rochester, New-York.



L'HON. M. LAURIER ARBORANT LE DRAPEAU LIBERAL SUR LA CITADELLE DE QUÉBEC
"J'ai arboré le drapeau du parti libéral sur la citadelle de Québec."—Extrait d'un discours prononcé par l'Hon. M. LAURIER.



LE PONT DE PORTNEUF



LE PONT-ROUGE SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER

LE CHEMIN DE FER DE Q. M. O. ET O.—D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES PAR ELLISON ET CIE., QUÉBEC

1878

SOUVENIRS DE LA PATRIE

(Chœur des Marins)

I

L'Espérance est notre navire.
L'Avenir est notre océan,
Nous ne convoitons pas l'empire
D'un monde surgi du néant.
Nous voulons pour seul héritage,
Espoir, vertu, force, courage,
Et sainte mort aux matelots.
Maintenant, si loin du rivage,
Notre esquif cédait au naufrage.
Rappelons-nous l'heure où l'Orage
Vit le Christ marcher sur les flots.

Soyons croyants : la loi décuple
Les forces du vaillant jouteur :
C'est le grain béni qui centuple
La moisson du pauvre pasteur ;
C'est le respect de l'Évangile ;
Le mépris pour un cœur servile ;
C'est l'amour de la Vérité.
C'est l'enthousiasme sublime
Qui nous transporte sur la cime
Où le vertige de l'abîme
Se perd devant l'immensité.

La Providence est la boussole.
L'astre heureux, l'immortel flambeau
De la nacelle qui s'envole,
Comme des âmes d'un tombeau.
Les siècles, amassant leurs ondes,
Couvrent d'un linceul d'eaux profondes
L'An que Dieu condamne à mourir.
Tel, un équipage en prière
Voit, sous la vague funéraire,
S'effacer dans son blanc suaire
Le vieux marin qui va dormir.

Nous avons pour nous la Jeunesse.
L'ambition de l'homme fort,
Oris du lâche, voix de détresse,
N'ont pas d'échos à notre bord.
L'Adversité n'est qu'un corsaire
Aucun il faut livrer la guerre,
Qui d'entre nous craindrait la mort ?
La mort ! oh ! ce n'est pas l'absence
D'un châtement, d'une existence,
C'est le refus d'une espérance
A qui sut vivre sans remords.

C'est l'opprobre, l'ignominie,
Le déshonneur sur un blason
Gravé au nom de félonie :
"Apostasie" ou "Trahison."
C'est Luther désertant l'Église ;
C'est Médécis ; ce sont les Guise
S'armant pour l'heure du tocsin ;
Cromwell outrageant la Couronne ;
Courbet renversant la colonne ;
Cavour, que la secte aiguillonne,
Montrant le Pape à l'assassin.

Plus loin : Néron tuant sa mère ;
Rome à ses dieux le comparant ;
César traînant dans la pousière
Vercingétorix expirant.
C'est le sourire qui déguise
Le long couteau que l'on aiguise
Pour la main de Marous Brutus.
Régulus mourant à Cartage ;
Le poison de l'Aréopage ;
Le Grec acceptant l'esclavage ;
Ou le sang de Britannicus.

Tout près de nous, dans la patrie.
Louis Quinze, la Pampadour,
La Nouvelle-France fébrile
Offerte au rire de la Cour.
C'est une inexorable injure
Au vieux drapeau que l'on parjure :
Ce sont Bigot, Cadet, Vergor ;
DeLorimier, sur la potence.
Payant sa dette à la vengeance ;
Hélas ! en nos jours d'insolence,
Au cimetière c'est Guibord.

Accourez ! vengeurs implacables,
Stigmatisés ces potentats
Terminant de leurs noms coupables
Le vieil honneur de leurs États.
Amis ! enviez-vous la gloire
Du tyran passant à l'Histoire
Taché de sang, d'argent sali ?
Quel refuge à l'orgueil de l'âme,
A l'esprit, aux désirs de flamme,
Au mépris d'un succès infâme,
Si votre cœur est avili ?

II

Des aïeux gardons souvenance,
Portons un culte à nos héros,
A ces élus de la souffrance,
A ces martyrs de leurs travaux.
Ici, sous la forêt pensive,
Vécut la race primitive
Que la France évangélista.
C'est le bataillon héroïque
Des Récollets ; soldat stoïque,
C'est Brebeuf ; ô sol catholique,
Sur toi la Foi prophétisa.

C'est Laval ; son Grand-Séminaire,
De la Croix noble château-fort ;
Le départ du missionnaire
Qui rit au spectre de la mort :
Les Iroquois dans leurs pirogues
Menant captif l'apôtre Jogues ;
Le dernier jour de Lalement ;
A travers le sang qui ruisselle,
Voyez-vous la fauve étincelle
D'un tison, rongé par la prunelle
De l'œil qui se fonde lentement !

L'Éternité vous récompense,
Saints martyrs, vaillants confesseurs,
A votre nom le ciel dispense
Ses trésors à vos successeurs.
Il nous pleut des bienfaits sans nombre,
Et sur notre heure la plus sombre
Dieu fait luire un divin soleil
Dont le rayon est une grâce
Devant qui pleins de s'efface
Le deuil des jours mauvais ; leur trace
S'évanouit comme un sommeil.

La forêt se transforme en ville,
Le sauvage se fait chrétien.
A la voix des pasteurs docile,
Le peuple marche vers le bien.
Le temple agrandi son portique,
La cathédrale est Basilique,
Notre Province a son légat ;
Aujourd'hui, dans Rome éternelle,
S'instruit la cause solennelle
D'une femme, éloquent modèle,
De sainte Ursule au Canada.

III

Nos voix de plus douce harmonie
Bercent vos fronts triomphateurs,
Fiers soldats de la colonie,
Du sol sacré libérateurs.
Vos exploits, en rayons de gloire,
S'inscrivent dans notre mémoire,
Impérissable souvenir !
Votre cause est sainte, elle est juste,
Votre passé demeure auguste,
Ils sont trop grands pour que leur buste
Ne soit pas vu dans l'avenir.

Comme ils étaient bons faucheurs d'herbes.
Ces paysans exaspérés
Décimant de leurs coups superbes
Les régiments désespérés !
Phipps avait fui ; moins bas les algues
Ployant aux colères des vagues
Se courbèrent sur le galet.
Joyeux, ils quittaient leur chaudière
Et s'en allaient à la frontière
Mourir, hélas ! pour la bannière
D'un Bourbon vivant en valet !

L'héritier du preux Charlemagne,
Le descendant de Saint Louis,
Ouvrait son palais comme un baigne,
A des scandales inouis !
Si la stupeur fut indicible,
Le châtement fut plus terrible,
La digue vint à s'éclater.
Tout s'abîma ; le nouveau maître
S'appela "Peuple," et pour renaitre
La fleur de lys du vieil ancêtre
A l'exil dut s'acclimater !

A Carillon, au fort Duquesne,
Aux bords du Monongahéa,
Comme une épée hors de sa gaine,
Notre bravoure étincela.
Puis la Victoire et la Revanche,
Ensemble, ainsi qu'une avalanche,
Emportant le moulin Dumont ;
Nos grenadiers, à l'œil féroce,
Tuant les montagnards d'Écosse,
Et les couchant, à coups de crosse,
Dans un lit de saignant limon !

C'est l'assaut brillant du fort George ;
La prise de William-Henry ;
L'Américain tendant la gorge
Au glaive de Salaberry.
Partout des fleurons de victoire,
Des succès parfumés de gloire,
De beaux exploits et de grands noms :
DeLevis, Montcalm, Ibergville,
Frontenac, l'honneur de la ville,
Répondant à la flotte hostile
Par la bouche de ses canons !

Gardons l'orgueil de nos blessures,
Sachons les compter noblement,
Des coups seraient-ils flétrissures
Lorsqu'ils sont vengés largement !
Et quand le pays dut se rendre,
Nos drapeaux, en flocons de cendre,
Tomberent au fatal instant
Où sur ses lauriers de victoire,
Wolfe, immortel dans notre histoire,
Criait en saluant la Gloire :
" Adieu ! frères ! Je meurs content ! "

IV

Pensons toujours à nos ancêtres
Dans le service de l'État.
Ils furent en cela nos maîtres :
Le ministre se fit soldat.
Comme aux ramparts, à la tribune
Il vit une basse rancune
Tenter l'assaut de nos destins.
La rage en vain fut frénetique ;
Nous eûmes un droit politique ;
Telle autrefois l'Arche hébraïque
Glissait aux mains des Philistins.

Georges Cartier, Sir Lafontaine,
Plessis, l'évêque militant,
Tour à tour mirent à la chaîne
Un fanatisme révoltant.
Colborne vint ; alors la foule
Éleva sur ses flots de boue
Papineau jusqu'au premier rang ;
Redouté, puissant, plein d'audace,
Méprisant les cris, la menace,
Il sut lui dire, bien en face,
Qu'il avait l'âme d'un tyran !

V

La lutte est restée incessante,
Les partis s'épuisent d'efforts,
Entrons avant dans la tourmente,
Dussions-nous marcher sur les morts !
Nous sommes l'espoir, la jeunesse,
Ne trahissons pas la promesse
Du Passé faite à l'Avenir.
Il faut vaincre ou périr en frères,
De nos larmes les plus amères,
De nos travaux les plus austères,
Triomphe, on te verra surgir.

S'entr'égorgé serait folie !
Regardez, spectateurs navrés,
Ces lieux d'horrible incendie
Sur ces palais, ces monuments
Du vieux Paris que l'on assiege ;
C'est la Commune sacrilège
Aux regards des Prussiens moqueurs.
Le Louvre en fumantes ruines,
Quand tout auprès, sur les collines,
Brillent les longues carabines
Des Uhlans demeurés vainqueurs !

C'est à l'équipage en détresse
L'affreux pirate qui répond ;
La foudre éclatant vengeresse
Comme une bombe sur le pont ;
La mer, montée à l'a-bordage,
Livrant en hochets au naufrage
Le grand mat ou le matelot.
L'eau prend le corps, l'enfer prend l'âme,
Les vergues seront pour la flamme,
La carène ira sous la lame,
La vague étendra le falot !

VI

Gardons l'honneur pour politique ;
D'un patriote ayons l'essor ;
Chrétiens ! que la Foi Catholique
Soit pour nous tous le vrai trésor.
Il en est temps, partons, courage !
Dieu nous préserve de l'orage !
Océlons, en un gai transport,
Les sables d'un autre rivage.
La vieille année a fait naufrage,
Son nom se perd dans le sillage
Du Nouvel An quittant le port.

Notre destin sera l'inagr
De cet audacieux ballon
Qui va, dominant le usage,
Jusqu'au séjour de l'Aquilon.

Plus il soutient son vol sublime,
Plus profond se creuse l'abîme
Où notre univers s'engloutit.
Ainsi, quand s'efface la rive,
Lorsque le Temps aux flots dérive,
Plus la lumière se fait vive,
Plus l'Éternité respire !

ERNEST MYRAND.

Québec, 1er Janvier 1878.

UNE FILLE LAIDE

XV

(Suite)

Cette question de noblesse douteuse déplaît un peu à l'aumônier. Ce n'était pas impunément qu'il avait passé vingt ans dans la compagnie de la vieille et hautaine marquise.

Les idées chrétiennes, à la fois plus humbles et plus larges, venaient fort à propos modifier ce que l'influence de la défunte châtelaine avait pu lui donner de préjugés.

Et puis, la petite fortune de Paula n'était point de celles qui suppléent à tout.

Sa beauté pouvait être un écueil, sa jeunesse en était un déjà.

Le vieillard, malgré sa sainte ignorance des conventions mondaines, eût préféré voir sa "petite Paula" mariée à un homme ordinaire, que de la laisser après lui dans une famille étrangère où ses goûts frivoles ne trouveraient que trop d'aliments.

Les réflexions qu'il communiquait familièrement à la veillée à son petit entourage, Etienne et Aubin, amenaient la jeune fille à trahir le secret de son compagnon d'enfance.

Avec une émotion vraie, elle raconta l'histoire touchante de l'Étude pittoresque sacrifiée, comme l'avait été la tabatière d'or, pour le bien-être de la marquise.

" Mon Dieu ! mon Dieu ! gémit l'aumônier ; elle se savait riche, pourtant. Il lui eût été si facile d'accepter les avances si naturelles de Mme Trébois."

Ce petit tribut de regrets involontairement payé à la perte de la chère tabatière d'or, le bon abbé s'en repentait aussitôt.

" Quelle mauvaise nature que la mienne ! dit-il avec bonhomie ; au lieu d'admirer le détachement de cette pauvre madame, je me surpris à murmurer contre elle. C'est te donner un bien triste exemple, Aubin, à toi qui n'as pas d'amertume après avoir sacrifié bien davantage."

Aubin, s'il n'avait écouté que son premier mouvement, eût arrêté le récit d'Etienne dès le début. Rien ne lui répugnait autant que de voir dévoilé ce trait qu'il avait trouvé simple en l'accomplissant, et qu'à distance il trouvait simple encore, bien que son cœur en eût saigné.

S'il laissa parler jusqu'au bout Mlle de Béringe, c'est qu'un motif plus puissant imposait la mutisme à ses lèvres blanches d'angoisse.

Il s'agissait de faire la lumière sur l'homme qui osait demander la main de Paula.

Frappé de stupeur comme en face d'un gouffre béant, le jeune homme semblait vieilli d'une année depuis que l'abbé Journel, tout souriant, leur avait dit en s'asseyant devant le feu clair :

" Mes enfants, M. Alphonse de Momprin, député, demande notre Paula en mariage ?
Il y avait à peine un quart d'heure de cela.
Aubin ne voulait point se demander pourquoi cette nouvelle faisait gronder en lui une sorte de colère folle.

Il ne se sentait pas le droit de s'interroger ni l'audace de se répondre.

Il se taisait, épouvanté de voir réaliser si vite, si profondément, ses inquiétudes sans motifs, lorsque la vie réelle avait pris Brébion d'assaut.

" Ces étrangers ! " murmura-t-il en serrant ses mains à les briser.
Les os en craquèrent.
" Qu'as-tu ? " dit Etienne.

Le voyant si pâle, elle eut peur. Aubin était-il donc si attaché que cela à l'œuvre de ses veilles ? Elle avait cru le sacrifice consommé dans le cœur comme dans le fait.

" Tu écriras un autre livre... et tu le feras meilleur," souffla-t-elle pour le consoler.
Aubin eut un frisson de douloureuse joie ! Etienne n'avait pas compris.

" Mes enfants, reprit l'abbé Journel après quelques minutes de réflexion, la petite aventure littéraire de M. de Momprin démontre clairement que la chose est avouable, sinon louable ; car, il n'aurait jamais sollicité la main d'une des orphelines de Brébion, s'il avait supposé que le véritable auteur de l'Étude pittoresque sur la Franche-Comté pouvait la lui imputer à crime.

— Ah ! dit Etienne, quelle revanche il te faut prendre, mon pauvre Aubin !
— Il la prendra, sourit l'abbé interprétant comme un acquiescement le silence du jeune homme ; et, si le député est agréé par Paula, tu l'accableras de ta supériorité."

M. de Momprin acquit donc un allié dans cette soirée, où Etienne mécontente et Aubin désespéré renoncèrent à le combattre.

De son côté, lady Margaret n'eut pas le réveil joyeux qu'elle espérait.
Maxime prit congé d'elle de bonne heure pour retourner à Poligny. Il était sérieux, presque sombre, ce qui ne déplut pas à sa belle sœur, tout au contraire.

Là cependant se bornèrent les symptômes d'agitation qu'elle épiait, et force lui fut d'échanger avec le commandant la poignée de main du départ, sans que le nom même de Paula eût été prononcé.

XVI

Ce fut le jeune M. Trébois fils qui vint apporter à Brébion la somme demandée par l'abbé Journel.

Cet apprenti tabellion n'éprouvait qu'un médiocre plaisir dans l'étude paternelle et, près de s'y enfermer pour le reste de sa jeunesse, il saisissait avec empressement toutes les occasions de s'en échapper.

Il aurait également eu quelque désir de revoir celle des deux sœurs qui venait d'ajouter cent mille francs à ses autres attraits ; mais son père lui ayant déclaré que cette dot n'était point suffisante pour un futur notaire, il ne se permettait même plus de se souvenir de la blonde orpheline.

C'était le modèle des fils que monsieur Eusèbe et le type accompli du jeune homme avisé dont les intérêts priment en tout les sentiments.

Etienne, qui l'avait aperçu montant avec précaution le sentier de chèvre, pria Mariette de l'introduire chez l'aumônier, ne se sentant elle-même aucun désir de le retrouver, depuis la scène dont elle avait été l'invisible témoin entre le père et le fils.

Elle avait quelque peine à pardonner à ce positif personnage de lui avoir appris en deux mots qu'une fille laide ne mérite pas un regard, et qu'une fille riche ne saurait être laide.

Après avoir donné l'ordre de servir au visiteur quelques rafraîchissements—car Etienne, devenue maîtresse de maison, en avait banni les parcimonieuses coutumes d'autrefois—elle rentra dans la chambre de la marquise, dont elle faisait religieusement une sorte de musée.

Tout ce qui avait appartenu à la défunte vénérée, tous les objets qu'elle avait aimés se trouvaient maintenant réunis. Plusieurs, dégradés par un long usage, n'avaient que la valeur du souvenir. Quelques autres, enlevés de la salle basse, paraissaient destinés à s'immobiliser dans ce culte touchant.

Les légères ressources que l'aumônier avait acceptées tout d'abord du notaire, avaient permis de remblayer partiellement les vides créés par le musée pieux.

Etienne s'était réservé le soin de tout organiser seule. C'était une consolation et un travail doublement nécessaires à son état d'esprit.

La pauvre fille, qui ne se plaignait jamais qu'à Dieu, portait une tristesse poignante sous son impassible pâleur.

Humiliée d'être laide, elle était surtout humiliée d'en souffrir. Elle se sentait amoindrie par le regret qu'elle accordait involontairement à des avantages dont la Providence l'avait privée.

Elle eut voulu porter ses infirmités physiques allègrement, comme elle l'avait fait jusqu'alors, et n'arrivait qu'à les porter avec patience.

Quelle lumière s'était donc faite pour la blesser ainsi ? Quel rêve refoulé ?... Quelle joie éteinte avant de naître ? Quand Etienne regardait au fond de son cœur, elle avait honte de sa faiblesse, inclinait le front et priait.

A ce moment encore, elle venait de glisser à genoux devant l'alcôve de la marquise dont elle avait fait, de son vivant, une sorte de chapelle.

Un grand christ en occupait le fond, austère et sanglant sur une toile sombre.

Chaque fois que les yeux d'Etienne rencontraient les plaies divines, ils y puisaient le courage, comme à une source fraîche s'abreuve le voyageur.

Mais quand ses yeux se reposaient ensuite sur la Vierge suspendue tout auprès, c'était une consolation tendre et suave qui décollait pour elle de cette contemplation.

Notre-Dame-Libératrice en marbre blanc, jauni par les années, debout sur un petit socle de velours bleu pâle, semblait lui sourire et lui promettre aussi, à elle, sa petite orpheline, la libération qu'elle avait apportée jadis à toute la contrée.

C'était naïf, enfantin peut-être. C'était le premier, l'unique bonheur d'Etienne. Cette statuette immobile, aux mains secourables, perdue dans l'ombre de cette alcôve funèbre, lui donnait l'illusion d'une maternité inconnue, dont elle n'avait entrevu quelques douceurs bien faibles que pour les perdre une fois encore.

Un grand silence, l'éternel silence des ruines, régnait à Brébion depuis que la porte de l'appartement de l'aumônier s'était refermée derrière M. Eusèbe Trébois.

Etienne, après avoir prié longtemps, se releva pour procéder à la toilette de sa chère Vierge.

Cette toilette consistait à enlever la poussière et à y suspendre, après l'avoir purifiée d'un léger souille, une petite couronne que la marquise avait elle-même tressée.

Il lui semblait revoir encore les mains ridées de la morte retrouvant un peu de souplesse pour tourner gracieusement les brindilles de rosiers.

Comme les ans avaient jauni les feuilles !... que les teintes effacées laissaient éloquentement du déclin de toutes choses !... Et la poussière, l'ennemie terrible, comme elle ajoutait son travail impalpable à la lente destruction de ces chers souvenirs ! Quelques grains s'étaient incrustés dans le velours fané du petit socle.

Etienne, pour les enlever, déploya de la patience, puis de l'entêtement ; ils résistaient encore.

Tout à coup, sous son agile plumeau, le velours sembla bailler et se fendre.

C'était comme une ouverture dont les lèvres minces et rejoignant donnaient asile aux malencontreux grains de poussière.

" Les velours a cédé, il était si vieux ! " pensa la jeune fille toute contrite d'avoir involontairement endommagé une de ses reliques.
Elle haussa sa petite taille jusqu'à la hauteur

du socle, et vit distinctement que ce n'était point un accident, mais l'entrebaillement d'une poche pratiquée entre le bois du socle et les veaux qui la recouvrait.

Quelque chose de blanc se montrait. Etienne attirait ce quelque chose avec une surprise craintive.

Deux papiers tombèrent. Elle les releva, les contempla, toute émue sans trop savoir pourquoi, n'osant pas les ouvrir, et n'imaginant pas, cependant, qu'ils pussent contenir le moindre mystère.

"Sans doute, quelque souvenir précieux pour elle ! pensa la jeune fille ; comme cela me deviendra précieux aussi !"

Il faisait sombre dans la vaste chambre. Près de la fenêtre profonde, aux vitres verdies, le jour baissait déjà.

Pourtant, les yeux d'Etienne déchiffraient les formules légales, sèches et brèves d'un acte de mariage, celui de Marie-Nathalie-Jeanne de la Fosse, avec Joseph-Augustin-René, marquis de Brébion.

La femme fidèle, l'épouse délaissée gardait comme un trésor l'acte qui l'avait liée pour jamais !

Etienne sentit d'instinct la délicatesse douloureuse qui se révélait dans cette jalouse conservation.

Le second papier, infiniment moins jaune, moins vieux d'aspect, quoique d'une antiquité respectable encore, faillit échapper à la main d'Etienne.

Elle venait d'y lire en grosses lettres la formule qu'elle reconnaissait bien pour avoir lue déjà sur une autre enveloppe : "Ceci est mon testament."

La jeune fille ne comprenait pas trop comment, puisqu'un testament existait, elle pouvait en avoir découvert un autre.

Ce papier muet lui fit l'effet d'un mystère et d'une menace. Elle le contempla d'un œil anxieux, puis, brusquement, s'élançant hors de la chambre, elle alla frapper à celle de l'abbé Joumel.

"Entrez," dit l'abbé, tandis que M. Eusèbe se levait cérémonieusement à la vue d'Etienne.

Elle était toute troublée, comme si sa trouvaille inattendue eût été une mauvaise action.

"Qu'est-ce, ma chère enfant ? demanda l'aumônier en repoussant l'argent et les billets de banque dont sa table de travail était couverte.

"Je ne sais pas, balbutia-t-elle ; c'est quelque chose d'étrange, une chose qu'à coup sûr je ne cherchais pas.

"On dirait, à vous voir, qu'il vous est arrivé quelque malheur.

"Peut-être monsieur pourra-t-il nous expliquer..."

Et d'une main tremblante elle tendit au futur notaire le pli non cacheté dont elle n'avait osé lire que la souscription.

Il ouvrit des yeux immenses, dilatant ses lèvres jaunes dans un large sourire.

Pétrifiée de surprise, la jeune fille ne manifestait son émotion que par le regard anxieux qu'elle attachait sur M. Eusèbe.

Celui-ci comprit la nécessité d'expliquer, et, rentrant promptement dans la gravité professionnelle, il lut avec lenteur la pièce brève et concluante qui instituait Hélène-Joséphine-Etienne de Béringé légataire universelle de toute la fortune existante au décès de la marquise de Brébion, à charge par elle d'avoir à pourvoir à la subsistance des autres habitants de Brébion, non indiqués du reste.

La signature portait la date du 30 décembre 1867.

Il y avait bientôt cinq ans que la châtelaine, revenant sur des volontés écrites avant l'entrée des orphelines dans sa maison, jugeait Etienne digne de porter le poids d'une fortune dont elle-même s'épouvantait.

Mais, dans cette seconde pièce, comme dans la première, on retrouvait l'égoïsme inconscient et la bizarrerie d'esprit de la pauvre femme.

Paula, qui n'était point sa favorite, parce qu'elle la trouvait instinctivement frivole, n'était pas même nommée, ce qui était un grand manque de prévoyance.

L'aumônier, Aubin Vial, Mariette et Thibaut qu'elle aimait à des degrés divers, mais positifs, n'étaient pas nommés davantage.

Il semblait que lassé déjà d'avoir eu trois lignes à tracer, la marquise avait eu hâte de se décharger sur l'aînée des orphelines des soins à prendre pour l'avenir de ses commensaux.

Sans se communiquer leurs impressions, Etienne et l'abbé Joumel sentirent instantanément ces nuances.

M. Eusèbe, lui, ne sentait qu'une chose, mais avec qu'elle intensité !... c'est qu'il se trouvait en présence d'une très-riche héritière.

Cette certitude inclinait ses épaules, adoucissait sa voix, épanouissait ses traits, attendrissait ses yeux.

Une héritière !... Et quelle chance inespérée de s'être trouvé là tout à point pour jouer un rôle dans cette découverte !

"Mademoiselle, prononça-t-il d'un ton pénétré, veuillez accepter mes respectueux et sincères félicitations. Permettez-moi de me réjouir profondément aussi d'avoir eu, le premier, le bonheur de vous instruire du vôtre.

"Un bonheur ?... Est-ce un bonheur ?" répéta soudainement Etienne.

Le jeune M. Trébois n'entendit pas ce "blasphème."

L'abbé Joumel, retombé sur son siège, joignit les mains avec béatitude, se réjouissant doublement de voir sa "chère élève" riche et lui délivré d'une lourde responsabilité financière.

Nous devons avouer, cependant, qu'il eut un regret, un seul.

Ce fut de penser que les bonnes œuvres revées par lui n'auraient pas leur exécution.

Encore se consolait-il un peu en songeant qu'avec Etienne, les pauvres ne perdraient pas tout.

Tout naturellement, M. Eusèbe recouvra le premier le sentiment réel de la situation. Séance tenante il écrivit à son père de venir dès le lendemain prendre la direction d'une affaire qui entrerait dans une nouvelle phase.

De son côté, l'aumônier dépêcha Thibaut à l'hôtel Saint-Ebre avec mission d'en ramener M. Charles.

Enfin, Etienne elle-même courut attendre Aubin sur la terrasse, pour le prévenir du changement à vue qui s'accomplissait dans leur destinée. Aubin, c'était son ami, son frère, son conseil.

Confuse, elle lui fit le récit de sa découverte, un peu comme une coupable, à coup sûr comme une victime.

"Comprends-tu ? conclut-elle. Comprends-tu, Aubin ?... Une semblable fortune à moi... à moi, si peu capable d'en jouir !

"Si peu capable !... et pourquoi ?" s'écria le jeune homme que cette nouvelle saisissait comme un éclair de foudre.

"Tu sais bien... je suis laide, moi, mal faite, souffreteuse. Quelle dérision !"

Aubin la fit doucement asseoir sur une marche brisée et s'asseyant près d'elle avec la fraternelle simplicité de leurs relations :

"Etienne, fit-il gravement ; ce n'est point dérision, c'est justice. La marquise avait compris vos grandes qualités. Vous seule, peut-être, ne devinez pas tout ce que vous valez."

Elle écoutait avec mélancolie, sans conviction. Aubin reprit avec feu :

"Cette fortune, en vous donnant l'indépendance, la force, le droit de créer, le courage d'être vous-même, développera votre énergie, vos moyens d'action, votre autorité. L'argent est la grande puissance, ne le savez-vous pas ? Le grand levier vous aidera à soulever autour de vous les idées et les choses, à faire le bien et le beau."

Elle secoua la tête.

"Non, non ; je suis trop faible pour l'horizon que vous m'ouvrez. Avant d'y faire un pas en avant je m'en épouvante. Si c'était Paula..."

"Si c'était Paula !... Ne faites jamais ce souhait imprudent ; ne prononcez pas ce mot de regret ! La marquise avait bien jugé, du fond de son austère pénétration, que la nature de Paula, toute d'entraînement et de charme, porterait mal le danger-ux fardeau de la fortune. Vous, Etienne, vous ! jamais Paula."

La jeune fille fut frappée de l'accent d'Aubin, de la force de ses paroles que devait lui arracher un profond sentiment de la réalité, car sa partialité pour la plus jeune des orphelines eut dû lui en inspirer de bien différentes.

"Je ne saurais pourtant me charger seule de ce que tu as bien raison d'appeler un dangereux fardeau, dit-elle encore.

"Je vous supplie, au contraire, de l'accepter et de le porter vaillamment. Affirmez-vous. Voyez notre et grandir autour de Brébion les compétitions qui ne sauraient manquer de se produire. Pauvre, on pouvait vous oublier. Riche, vous serez entourée et servie comme une souveraine. Si cela ne vous fait pas aimer le monde, cela vous apprendra du moins à le juger."

"Ah ! fit-elle avec explosion, tu touches la plaie ! j'ai peur... oui, j'ai peur qu'en me sachant riche, il se trouve des âmes assez peu délicates pour oublier ma laideur, mes infirmités... et rechercher cette main de fille laide, si peu enviable hier, que pas un seul homme n'y aurait même songé."

Aubin eut un sourire triste, et passa le reflet de ses propres désenchantements.

"Ma pauvre chère petite sœur, dit-il, vous avez trop de clairvoyance pour ne pas beaucoup souffrir. Vous avez aussi trop de dignité pour ne pas tenir votre cœur fort au-dessus de ces convoitises avilissantes, et trop de foi pour cesser un instant de regarder en haut."

Il lui serra la main comme pour corroborer ses reconfortantes paroles par un affectueux témoignage, et la laissa rêveuse sur la marche brisée qui servait de trône à la nouvelle héritière.

XVII

Paula parut assez indifférente à la grande nouvelle, soit qu'elle n'en comprit pas tout d'abord la portée à son égard, soit qu'elle comptât imperturbablement sur la bonté de sa sœur.

M. Charles, trop bien élevé pour témoigner le plus léger dépit, ne put se défendre de faire entendre à sa femme combien il trouvait arbitraire le procédé de la marquise, qui ne paraissait pas plus se soucier de Paula que si elle n'eût pas existé.

C'était, comme on le voit, un tuteur modèle, qui prenait aux intérêts de sa pupille le soin jaloux d'un père.

Le nouveau testament, qui mettait tout en question pour l'avenir de Paula, lui fit donc l'effet d'une calamité de famille.

Les formalités à remplir devant prendre un certain laps de temps, il entreprit de distraire sa pupille de tous les ennuis probables qu'il entrevoyait pour elle.

En première ligne, l'incertitude où l'on laissait M. de Momprin, dont la demande en mariage comptait déjà quelques jours de date.

Et peut-être même un mouvement en arrière du nouvel honorable qui pouvait fort bien ne pas trouver heureuses les dispositions, encore ignorées, dont Etienne aurait à prendre l'initiative.

Dans la louable intention d'épargner un chagrin à leur aimable protégée, M. et Madame de

Saint-Ebre l'emmenèrent passer une semaine à Besançon, où ils avaient des relations amicales avec les premières familles.

Paula y reçut un accueil flatteur, que sa beauté, sa grâce, le romantisme de sa jeune existence rendaient plus empressé.

Les aventures des deux orphelines devinrent le thème de tous les entretiens, et l'on eût volontiers ouvert des paris sur le résultat final qui en devait clore la série.

Paula se prêtait avec une complaisance infinie à ce rôle d'héroïne. Elle était née pour se laisser admirer.

Rien ne lui plaisait autant que d'entendre les vœux formés pour son avenir et les louanges causées par sa façon stoïque d'attendre les événements.

Ce stoïcisme, dont un examen quelque peu attentif eût deviné le manque de profondeur, la posait comme un beau caractère.

Paula respira l'encens byzantin, pendant cette semaine de fêtes, avec l'aisance et le charme d'une mortelle destinée à ne point connaître d'autre atmosphère.

Elle laissa beaucoup de regrets et ne daigna pas en emporter elle-même. Il lui semblait déjà tout naturel de planer sur les sentiments d'autrui sans en être effleurée.

Salins lui parut maussade, au retour. Les plaisirs y sont clair-semés et les fêtes inconnues. Les Bains étaient fermés, les baigneurs avaient repris leur vol. Un cortège admiratif ne se formait plus sur ses pas, et l'automne très-avancé, déjà brumeux, allait rendre impossible jusqu'à la promenade.

C'était à périr d'ennui.

Lady Margaret voulut mettre à profit les dernières clartés d'un soleil d'octobre pour conduire sa petite amie à l'un des plus agréables sites des environs de Salins : la cascade de Lison.

Au printemps, c'est un rêve verdoyant et splendide.

A l'automne, c'est une poétique vision pleine de grandeur et de mélancolie.

Lady Margaret avait écrit à Maxime de Saint-Ebre de venir se joindre à eux. Comme elle n'avait point abandonné son projet d'unir son beau-frère à la plus jeune des orphelines, malgré leur différence d'âge, elle n'avait pas cru devoir lui faire part encore de l'événement survenu à Brébion. Elle comptait lui dire en face, épier sur sa physionomie l'impression qu'il en ressentirait, et découvrir enfin si vraiment le commandant de dragons était aussi indifférent qu'il s'efforçait de le laisser supposer pour la triomphante Paula.

(La suite au prochain numéro.)

Sommaire des nouvelles étrangères de la semaine

ANGLETERRE

Manchester, 22.—L'Examinateur nous apprend qu'un manufacturier d'effets militaires qui avait reçu des commandes très-considérables tant de la Russie que de la Turquie, vient de recevoir des contre-ordres de ces deux puissances.

Londres, 22.—Le Times dit qu'il se fait une accumulation considérable de matériel de guerre à Gibraltar et à l'île de Malte. A Woolwich on a commandé des canons de campagne d'un gros calibre.

Il paraît maintenant certain que le steamer Friesland, qui était parti de Java en destination de Rotterdam, a fait naufrage à la hauteur du cap Finistère. L'équipage était composé d'environ cinquante hommes qui ont tous péri sans exception.

Londres, 23.—La presse anglaise continue à faire des commentaires sur la question d'une session hâtive du parlement.

Le Saturday Review pense qu'il est probable que la Chambre des Communes va être appelée à voter un subside extraordinaire pour la marine et l'armée.

Le Spectator croit expliquer la signification réelle de la convocation du parlement en disant que lord Beaconsfield désire encourager les Turcs à continuer la guerre actuelle, avec l'espoir d'être secourus par l'Angleterre à la dernière heure, et que les Turcs interpréteront judicieusement la pensée de lord Beaconsfield.

Le Spectator est aussi d'opinion qu'en définitive l'Angleterre refusera de combattre pour les Turcs, qui seront forcés d'acheter la paix en se retirant en Asie.

Un correspondant de Vienne télégraphie : Une dépêche de Paris nous apprend qu'une active correspondance diplomatique est échangée entre Paris et Londres dans le but d'en venir à une entente touchant la question d'Orient, et que les chances de succès sont très-favorables.

Londres, 24.—On voit en lisant le Times de ce matin que ses articles sont soigneusement préparés pour calmer les esprits. Il termine en disant : "Personne ne trouvera à redire à ce que le parlement soit convoqué prochainement. Que les ministres songent à intervenir dans la question d'Orient ou non, peu importe ; il n'y a pas à nier que, pour eux comme pour les représentants de la nation, la convocation des Chambres ne soit désirable.

"Une fois les membres du parlement en présence des ministres, ceux-ci donneront des explications qui auront l'effet de calmer de folles terreurs, et en Angleterre comme à l'étranger, on saura à quoi s'en tenir sur cette importante question d'Orient."

Les Russes ont pris Ardanutch et n'ont subi que des pertes insignifiantes.

Londres, 27.—Une dépêche officielle russe dit que le steamer Rusland, commandé par l'adjudant Baranoff, est revenu à Sébastopol d'une croisière dans le Bosphore, ayant comme conquête le navire turc Messina chargé de sept cents prisonniers turcs.

Une dépêche de Constantinople dit que la Porte demandera probablement un armistice.

Londres, 27.—Il a neigé mardi pour la première fois depuis le commencement de la saison. La température a été exceptionnellement belle cette semaine. Aujourd'hui, le temps est clair et froid.

Une dépêche officielle russe, datée de Bogot, dit que les prisonniers turcs de Plevna meurent de froid et qu'il est impossible de leur venir en aide.

Londres, 27.—Une dépêche officielle d'Alexinatz rapporte que 30,000 Serbes, avec 120 canons, ont commencé le siège de Nisch.

Londres, 27.—Un correspondant de Vienne assure que la Porte a été grandement indignée du refus qu'ont fait les autres puissances de prendre en considération sa note au sujet de la guerre. Le sultan est décidé de continuer jusqu'à ce qu'il triomphe ou que ses ressources soient complètement épuisées.

FRANCE

Paris, 27.—Le gouvernement français a sommé Don Carlos de quitter la France, et il est parti aujourd'hui pour la frontière.

Paris, 28.—On annonce que M. Gambetta doit aller à Rome pour s'entendre avec le ministre italien au sujet de la question d'Orient et pour connaître la politique du Vatican relativement à cette question.

Un correspondant télégraphique de Paris : On rapporte que Don Carlos a reçu l'ordre de quitter la France, principalement à cause des ouvertures à lui faites par l'ex-reine Isabelle. Ces confidences sont regardées comme l'expression du déplaisir qu'éprouve la reine au sujet du mariage du roi Alphonse.

Le président MacMahon a exprimé à M. Dufaure son malaise à propos de la commission d'enquête électorale. Il croit que ces investigations donneront suite à des poursuites contre les préfets. Le maréchal a fait voir combien il s'opposait au réveil des passions de parti, et il a insisté pour que tous prennent exemple sur son attitude et son esprit de conciliation.

M. Dufaure l'a assuré que si des poursuites étaient intentées après l'enquête, elles ne seraient pas basées sur une simple obéissance aux ordres, mais bien sur des excès personnels et faits d'une manière délibérée.

ITALIE

Rome, 28.—Le Pape a tenu un consistoire dans le Vatican aujourd'hui. Nos Seigneurs Moretti et Pellegrini ont été nommés Cardinaux et plusieurs évêques ont reçu leur destination. Sa Sainteté fit une courte allocution, dans laquelle elle remerciait les Cardinaux de leur sollicitude pour sa santé, et leur demandait de prier Dieu de vouloir bien protéger l'Eglise et de lui conserver à lui-même son esprit intact puisque son corps était envahi par les douleurs.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 24.—Le Golos publie un article au sujet de la convocation des Chambres en Angleterre. Dans le cours de cet article l'écrivain dit que la Russie peut attendre sans inquiétude l'issue des événements et qu'elle n'a aucune raison de se préoccuper des intrigues de l'Angleterre.

Saint-Petersbourg, 28.—L'Agence russe dit que le cabinet anglais encourage la Porte à la résistance en convoquant le Parlement plus tôt qu'à l'ordinaire, et forcera ainsi les Russes à marcher sur Constantinople, ce qui amènera précisément le résultat que l'Angleterre veut éviter.

Un correspondant spécial de Bucharest télégraphie qu'il est probable qu'une cour militaire de la plus haute juridiction fera le procès d'Osmân Pacha pour avoir fait massacrer les blessés après la grande bataille du 31 juillet et après plusieurs autres combats partiels.

Des découvertes faites par les Russes depuis qu'ils occupent les fortifications de Plevna, des informations obtenues des officiers turcs, et par-dessus tout l'absence complète de prisonniers russes, quoique plusieurs centaines aient été pris dans tous les engagements, ne laissent aucun doute quant au fait que le commandant turc a dû se rendre coupable d'atrocités qui rendront son nom, maintenant illustre, à jamais infâme.

Belgrade, 27.—Les Serbes, sous les ordres des généraux Lieschzanin et Benitzki, ont occupé Leskovatz et Kurshumlie et capturé un grand nombre de prisonniers et une quantité de bestiaux.

ÉTATS-UNIS

New-York, 27.—Charles E. Johnson, fils d'un riche marchand de Brooklyn, avait épousé, il y a un an passé, Mlle Flora Benedict, fille d'un citoyen marquant de la même ville. Dernièrement, son épouse le laissa pour cause de mauvais traitement. Hier, il s'est présenté chez son beau-père, a demandé à voir sa femme et lui a déclaré qu'il la tuerait. A ces mots, la jeune femme voulut prendre la fuite, mais il la prévint



LES ETRENNES

et lui tira un coup de pistolet à bout portant qui lui infligea une blessure grave. Il fut immédiatement arrêté. Central City, Cal., 27.—On s'aperçut, hier matin, qu'un incendie s'était déclaré dans la résidence de M. Thos. Terrill. Les premières personnes qui arrivèrent sur les lieux du sinistre entendirent les cris de détresse des malheureux occupants de cette maison, mais on ne put venir à leur secours, les flammes ayant fait des progrès trop rapides. Quatre personnes périrent dans cet incendie : Mme Terrill, Johnnie Terrill, Wm. John Terrill et Robt. Jeffrey. On croit que ce terrible malheur est l'œuvre d'incendiaires.

MICHEL BIBAUD

(Suite et fin.)

Michel Bibaud s'était rallié à l'Association Constitutionnelle, durant notre tourmente politique, et rédigea sous ses auspices : *Considérations sur la dernière élection du Quartier-Ouest*, avec la collaboration de son frère, qui avait été au poll le représentant de M. Bagg. Sir John Colborne le nomma intendat des poids et des mesures et magistrat. Quand le Municipal eut la disposition de la première de ces charges publiques, qu'il avait reçue sous le sceau de la Province, il la lui abandonna et ne reçut qu'une faible compensation au moyen d'une pension modique. Il avait profité de l'aisance que lui avait procurée cette place pour acquérir à la côte des Neiges un terrain avoisinant le lieu de sa naissance et faisant face à la nécropole actuelle de notre ville ; il y coulait une partie de ses loisirs, encore que ce terrain n'eût aucune bâtisse.

MM. Vattemare et de Puibusque, le docteur Robb, de la Nouvelle-Ecosse, le visitèrent. Mais il répondait difficilement à ces marques d'attention ; s'il eût été moins replié sur lui-même, il aurait davantage joui de sa réputation de son vivant. Il s'était contenté de quelques amis intimes et avait distingué particulièrement le capitaine réformé Douglas, auquel on doit une traduction française des entretiens de Sir Humphrey Davy sur la Chimie, et le Dr. C. A. Lusignan, qui, en mourant, lui légua des livres, et à qui il avait adressé une épître philosophique remarquable. La traduction du journal d'Agriculture, qui lui mérita un vote de remerciements de la Société : celle des rapports de la Commission géologique, occupèrent ses dernières années. Il avait conçu au collège du goût pour les sciences exactes, comme on peut en juger par sa poésie sur les savants de la Grèce, par l'écrit intitulé : *Mes pensées*, dans la Bibliothèque, et mieux encore par celui de l'Encyclopédie qui a titre : *Notions Astronomiques propres à rassurer la génération actuelle contre la crainte de l'annéantissement ou de la dissolution de la Terre*, article où il se moque d'un professeur du collège de Yale, qui se donne comme savant tout en ignorant les éléments de l'astronomie et les expressions techniques de cette science. M. Barthe cite Bibaud comme mathématicien dans le *Canada reconquis* ; il avait, en effet, publié, dès 1816, l'arithmétique en quatre parties : vulgaire, marchande, curieuse et scientifique. Il s'était encore occupé de botanique dans sa jeunesse. Il s'enthousiasma, avec Sir W. Logan, de l'étude de la géologie et de la minéralogie. Celle de la langue grecque ne lui agréait pas moins. Il en avait vu les éléments au collège, car il rappelle que le professeur Garnier Desgarets, mort à la fleur de l'âge, avait trouvé le moyen de resserrer les conjugaisons des verbes grecs dans un cadre qui n'équivalait peut-être pas à la quatrième partie de l'espace qu'elles occupent dans les grammaires. Un petit testament grec était son *Vade Mecum* durant sa dernière et longue maladie, étant mort le 2 août 1857, après 18 mois de paralysie, durant lesquels l'abbé Mercier, du Séminaire, puis curé de Saint-Jacques, le visita avec zèle et assiduité. Michel Bibaud, pieux collègue, avait vécu dans le monde en grave philosophe ; aussi le bon abbé, fier du résultat de ses soins, fit-il ses invitations au clergé, pour les obsèques ; le supérieur du séminaire, le P. Martin, entre autres, s'y trouvèrent. M. C. S. Chénier, O. Berthelot, R. Trudeau, le Dr. Meilleur et les professeurs Garnot et Ré-

gnaud furent porteurs, et la presse fut noblement représentée. Tandis que H. E. Chevalier rendait pleine justice à sa mémoire dans le *Pays*, le *Journal de l'Instruction Publique*, partie anglaise, le désignait : *A man who may be called the pioneer of our literature*, et on lisait à la *Gazette de Sorrel* :

M. Bibaud était certainement une de nos illustrations canadiennes et, en partant, il a dû emporter avec lui la consolation d'avoir été très-utile à son pays ; et ses concitoyens lui doivent une preuve durable de leur reconnaissance. Ne devrait-on pas élever à la mémoire de ces bons citoyens qui partent un monument digne d'elle ?

On trouve des notices biographiques de Michel Bibaud dans les *Celebrated Canadians* de Henry Morgan, dans l'*Almanach Pittoresque et Utile de Paris* pour 1859, et dans le *Biographical Dictionary of American Authors* d'Alibone, de Philadelphie, qui s'étonne qu'il ait publié tous ces ouvrages en français, quoiqu'il fût sujet britannique. Le *Montreal Transcript* faisait une observation qui avait plus d'à-propos : "Châteaubriand speaks of the French in America as a doomed race, destined to dwindle away like the aborigines with whom they have intermingled and sympathized. If this be a true prediction, certainly the French Canadians are themselves the last to realize it. They however feel that their nationality and even their language need constant efforts to preserve them in the position they now occupy. (Notice de M. Bibaud). "Il était entré dans la carrière de la presse dès 1813 : défenseur ardent de la nationalité canadienne, il fut surtout partisan de la conservation de la langue française," dit l'*Almanach de Paris*. L'Institut-Canadien l'avait choisi pour arbitre, avec L. A. Desaulles et le Dr. Picard, dans un concours dont le sujet était : l'Instruction publique. Le portrait de Michel Bibaud a été gravé à Paris, d'après une miniature de De Feo, pour le livre qu'a publié sur nos *Familles Canadiennes*, l'abbé Daniel, du séminaire.

Pierre Bibaud, cadet de Michel, né en 1787, mort en 1859, major de la milice, était plus brillant que son aîné, mais non doué de son esprit de travail. Il ne s'essaya guères que par un morceau de poésie jeté dans l'*Ami du Peuple* et par quelque collaboration. Il fut aussi du Cercle des amateurs canadiens, qu'exerçait Prudhomme, élève de Talma, le grand mime. Avocat au barreau, il fut aussi député-grand-voyeur, sous M. Panet ; aussi magistrat, et joua un rôle dans l'Association Constitutionnelle. A ses derniers jours, l'abbé Mercier eut avec lui le même succès qu'avec Michel.

Michel avait épousé Elyzabeth Delisle, fille du sieur Delisle, de Québec, et de Marie-Anne Boivin, celle-ci sœur de Nicolas Boivin, l'un des pionniers du Nord-Ouest. Eulalie Delisle, sœur de Mme Bibaud, épousa, de son côté, le Dr. J.-Bte Curtius Trestler et fut mère des dames Lacroix, Aimé et Wilfrid Dorion d'aujourd'hui. Michel Bibaud a laissé en mourant deux fils et une fille. Il avait perdu, en 1840, Charles-Edmond, qui, à l'âge de 13 ans, paraissait doué des plus belles facultés, et ce malheur l'avait rendu, pendant une année, incapable d'aucune occupation. Il y a au *Populaire*, feuille de l'époque, établie par Léon Gosselin et François Leblanc de Marconay, une pièce de poésie à la mémoire du jeune Edmond, par Romuald Cherrier, versificateur du temps. Ses deux fils survivants ont fondé les écoles de Droit et de Médecine.

F. M. U. MAXIMILIEN BIBAUD, LL.D.

Pour les maris :

Un mot terrible et qui n'est pas propre... à nous alier l'estime de la plus belle moitié du genre humain, c'est le suivant :

C'est une maman qui répond à bébé lui demandant un cu-urbitacé (cornichon) avec son morceau de bœuf :

—Ma chérie, les petites filles n'ont de cornichons que lorsqu'elles se marient !!!

* *

Pour finir, quelques excursions dans les cafés parisiens.

En versant une demi-tasse, le garçon arrose largement le pantalon d'un monsieur auquel il s'empresse d'ailleurs d'adresser des excuses.

Le monsieur, froidement : Mon ami, il faut vous marier.

Le garçon.—Me marier ?
Le monsieur.—C'est évident ; vous n'êtes pas fait pour rester garçon.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 28 décembre 1877.

Table with columns: FARINE, \$ c. \$ c. Items include Farine de blé de la campagne, par 100 lbs; Farine d'avoine; Farine de blé d'Inde; Sarrasin.

Table with columns: GRAINS, \$ c. \$ c. Items include Blé par minot; Pois; Orge; Avoine par 40 lbs; Sarrasin par minot; Lin; Mil; Blé d'Inde.

Table with columns: LÉGUMES, \$ c. \$ c. Items include Pommes au baril; Patates au sac; Fèves par minot; Oignons par presse.

Table with columns: LAITERIE, \$ c. \$ c. Items include Beurre frais à la livre; Beurre salé; Fromage à la livre.

Table with columns: VOLAILLES, \$ c. \$ c. Items include Dindes (vieux) au couple; Dindes (jeunes) do; Oies au couple; Canards au couple; Poulets; Poulets do.

Table with columns: GIBIERS, \$ c. \$ c. Items include Canards (sauvages) par couple; Canards (noirs) par couple; Pleviers par douzaine; Bécasses au couple; Pigeons domestiques au couple; Perdrix au couple; Tourtes à la douzaine.

Table with columns: VIANDES, \$ c. \$ c. Items include Bœuf à la livre; Lard; Mouton au quartier; Agneau; Lard frais par 100 livres; Bœuf par 100 livres; Lièvres.

Table with columns: DIVERS, \$ c. \$ c. Items include Sucre d'érable à la livre; Sirop d'érable au gallon; Miel à la livre; Œufs frais à la douzaine; Haddock à la livre; Saïndoux par livre; Peaux à la livre.

Marché aux Bestiaux

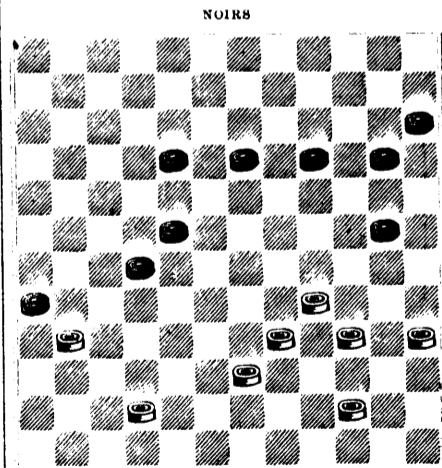
Table with columns: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs; Bœuf, 2me qualité; Vaches à lait; Vaches extra; Veaux, 1re qualité; Veaux, 2me qualité; Veaux, 3me qualité; Moutons, 1re qualité; Moutons, 2me qualité; Agneaux, 1re qualité; Agneaux, 2me qualité; Cochons, 1re qualité; Cochons, 2me qualité.

Table with columns: Poin, 1re qualité, par 100 bottes; Poin, 2me qualité; Paille, 1re qualité; Paille, 2me qualité.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 106



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 104

Table showing moves for Blancs and Noirs in the solution to Problem No. 104.

Solutions justes du Problème No. 104

North Brookfield, Mass.—D. Pauzé.
Montréal.—P. A. Sicard.
Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, W. Gaboury.

Autres Solutions du Problème No. 103

Montréal.—P. A. Sicard.
Sainte-Cunégonde : Alex. Lacaille.
Le problème No. 103 se joue de deux manières ; mais la solution que nous avons donnée est la meilleure.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 81 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; J. W. Shaw, P. O. Giroux, M. Toupin, Montréal; N. P. Sorel; L. O. P. Sherbrooke; Z. Delaunais, Georges Guay et H. M., Québec; A. C. Saint-Jean.

Solutions justes du problème No. 82 : MM. Georges Guay, Z. Delaunais et H. M., Québec; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; L. O. P. Sherbrooke; M. Lafrenière, P. O. Giroux, M. Toupin, Montréal; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; A. C. Saint-Jean.

M. T. P. Bail, Détroit, Michigan.—Recevez nos remerciements pour votre problème. Il sera publié la semaine prochaine.

A. C. Saint-Jean.—Nous avons ce problème en portefeuille.

M. J. A. Cusson, Northampton, Mass.—Merci pour les quelques lignes sur votre dernière carte. Veuillez accepter les mêmes souhaits.

La Stratégie, de Paris, annonce que le gouvernement français va offrir un prix spécial pour le Congrès d'Échecs qui aura lieu en cette ville, en 1878, durant l'Exposition Universelle.

Nous accusons réception du Westminster Paper, journal spécialement consacré au jeu d'échecs, qui se publie tous les mois en Angleterre. C'est une publication des plus intéressantes pour les amateurs de ce jeu, et qui contient tous les mois plusieurs pages de matières, donnant un compte-rendu de tout ce qui se passe dans les différents pays où l'on s'occupe de ce jeu quasi-royal. Il contient aussi plusieurs problèmes des meilleurs auteurs anglais, ainsi que des parties et fins de parties, qui sont si utiles à ceux qui veulent étudier ce jeu. Nous sommes très-reconnaissants à l'auteur de cet envoi, qui voudra bien accepter nos sincères remerciements.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS

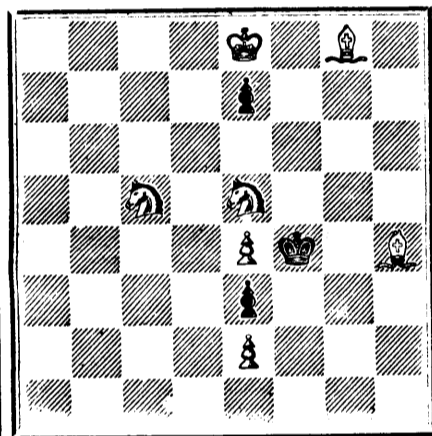
XI

Les débuts et les fins de parties sont les seules phases susceptibles de démonstrations ; le milieu de la partie présente trop de combinaisons pour qu'elles puissent être analysées, mais on a pour se guider la connaissance des principes. On comprend sans peine quelle doit être la supériorité de l'amateur sérieux qui a raisonné les débuts et les fins de parties, sur celui qui n'a pas fait ce travail : le premier peut bien céder à l'autre une petite pièce.

(Stratégie raisonnée.)

PROBLÈME No. 85.

Composé par M. CHARLES BERTIN.
Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 81.

Blancs. Noirs.

- 1 D 8e T R (I) 1 R 8e D
2 D 2e C D 2 R joue (A)
3 D fait échec et mat.

(A) 2 P fait D

- 3 C 3e F D, échec et mat. (I)
1 D 6e T R 1 R 8e D
2 D 6e F D 2 R 8e R
3 D 1er F D, échec et mat.

PROBLÈME No. 86.

Composé par M. J. LAMBERT.

Blancs. Noirs.

- 1 R 1er F R 1 R 5e R
2 D 6e C R 2 F 2e R
3 T 8e T D 3 F 4e F R
4 F 4e T D 4 P 5e F D
5 C 3e F R
6 C 5e D
7 P 3e T R et 5e F D

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 82.

Blancs. Noirs.

- 1 F 4e C D, échec 1 R 2e D (A)
2 D pr. T, échec 2 F 2e R
3 D pr. F, échec 3 R 1er F
4 D 8e R, échec et mat.

(A) 1 R 3e R

- 2 D 8e F D, échec 2 T 2e D
3 D 4e F, échec 3 T 4e D
4 D pr. T, échec et mat.

La Santé aux Faibles !

PHOSFOZONE!

Le grand remède pour l'Indigestion, la faiblesse des membres, la torpeur du foie.

L'histoire de cette préparation offre une suite non- interrompue de succès, et nul remède n'a jamais été recommandé au public d'un pays par un aussi grand nombre de médecins, qui l'ont adopté dans leur pratique, que celui-ci. En vente par tous les pharmaciens, et préparé au laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 42, rue Saint-Jean Baptiste, Montréal.

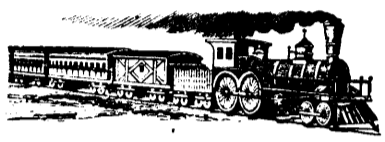
On lit dans le *Figaro* :

Un de nos correspondants, qui nous paraît plus pratique que charitable, d'ailleurs, nous adresse l'information suivante :

Les froids commencent à venir et les pauvres viennent vous assaillir à chaque coin de rue. Comme il est impossible de débouonner : 1o. son pardessus ; 2o. sa redingote ; 3o. de retirer ses gants pour pouvoir fouiller dans sa poche et y prendre une aumône, on laisse aller le mendiant. Ne serait-il pas possible à l'administration d'établir, dans tous les quartiers, des chauffoirs où des soupes chaudes seraient distribuées gratuitement ? Ce serait une bonne action dont se réjouiraient tous les cœurs.

Nous arrêtons là notre correspondant anonyme ; espérons que l'administration pourra faire quelque chose ; mais, franchement, la bienfaisance ne devrait-elle pas aussi se manifester individuellement ?

Faisons mieux, inventons une mode nouvelle. Pourquoi les tailleurs ne feraient-ils pas à tous les pardessus, à droite, à mi-corps, une petite poche qui serait appelée la poche du pauvre ? On y mettrait les pièces de monnaie destinées à l'aumône, que l'on pourrait faire par tous les temps sans avoir à se débouonner et se redresser.



CHEMIN DE FER DE QUEBEC, MONTREAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL.

Location et exploitation du Chemin

Le Gouvernement de la Province de Québec demande des soumissions pour le louage (ou affermage) et l'exploitation, durant un certain nombre d'années, des lignes de chemin de fer, maintenant en voie d'achèvement, entre Québec et Montréal, et entre Montréal et Aylmer, avec leurs embranchements—et aussi pour la location et exploitation de l'extension de cette dernière section jusqu'à "Portage du Fort" lorsqu'elle sera complétée et reliée avec le chemin de fer du Canada Central.

La longueur respective des diverses lignes est comme suit :

	Milles.	Pds.	Milles.	Pds.
De Québec à Montréal.....	161	2856		
Embranchement des Piles.....	26	4339		
			188	1865
De Montréal à Aylmer.....	135	478		
Embranchement de St. Jérôme.....	13	1160		
			138	1638
De Aylmer à Portage-du-Fort, environ.....			50	
Formant une longueur totale d'environ.....			376	3503

Ces diverses lignes de chemin de fer seront louées ou affermées, soit à un seul particulier ou à une Compagnie, ou autrement, en deux sections—avec Montréal comme point de division, à deux personnes ou Compagnies différentes, suivant ce que le Gouvernement jugera le plus avantageux d'accepter, après que les soumissions auront été reçues.

Le et après le 26 décembre courant, un Devis et Cahier des charges, imprimés, contenant les conditions générales qui devront faire la base de la location ou de l'affermage des dites lignes de chemins de fer, seront visibles aux bureaux des Commissaires à Québec, No. 77, rue Daubouise, et à Montréal, No. 16, rue Saint-Jacques, où l'on pourra aussi examiner les plans et profils de ces différentes lignes.

Des soumissions cachetées et endossées : "Soumissions pour les Chemins de Fer du Gouvernement," seront reçues jusqu'au PREMIER DE FÉVRIER prochain, inclusivement, et elles devront être adressées comme suit : "Aux Commissaires des Chemins de Fer de Québec, Québec."

Les Commissaires se réservent le droit de refuser les ou aucune des soumissions qu'ils pourront ainsi recevoir, dans le cas où aucune d'elles ne serait acceptable.

J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire de la Province de Québec.

Québec, 20 décembre 1877.
Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.
Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) : Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à
LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT,"
PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à
LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies. Montréal, et dans les princ^{ales} Pharmacies.

AVIS!
Canadian Mechanics' Magazine
AND
PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de :

"*Illustrated Family Friend*,"
TELLE QUE
HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET À L'AGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI
NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE
RECETTES DOMESTIQUES, ETC.
THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,
Conjointement avec le

Illustrated Family Friend
ET LE
PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :
"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."
Prix : Seulement \$2.00 par année.
LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS
PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR.
5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.



Deux Malles seront expédiées

—DE—
BETSIAMIS
—A LA—
POINTE AUX ESQUIMAUX,

et aux bureaux intermédiaires, durant le présent hiver. La première malle laissera Betsiamis le 1er janvier prochain, et la seconde le 15 février, si le temps le permet. Les lettres adressées à l'est de Betsiamis et postées à Québec d'ici au 18 courant, seront expédiées par la première malle.

Québec, 13 décembre 1877.
WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur,
Québec, 15 décembre 1877. 8-53-3-161

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875

Pâte Codéine Zed
Tolu

Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.

En gros, Paris, 22, r. Drouot et les pharm^{ies}

Dépôts : à Montréal, A. DELAU ; à Québec, BRASSARD, pharm.
Dépôts : —A. DELAU, 136 RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

NOUVEAU PROCÉDÉ.
PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,
Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME
Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !
LES PRIX SONT À LA PORTEE DE TOUS.

PRESENTS! DECORATIONS!

GRAND ASSORTIMENT DE FLEURS FRANÇAISES DE PREMIER CHOIX
EN BOUQUETS, CROIX, PANIERS
Vendu à très-bas prix pour les Fêtes.

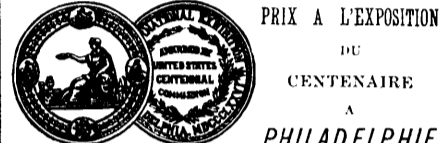
A. DELAU,
136, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

LA POUDRE ALLEMANDE
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND
NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.
8-19-52-112

MANUFACTURE DE VINAIGRE
DE
MONTREAL,
No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE
ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.
MICHEL LEFEBVRE,
Propriétaire
8-20-52-118

FAITES USAGE
DU
SIROP EXPECTORANT,
DE
L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du
Dr. J. EMERY CODERRE.
64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER
A ven hez tous les Pharmaciens.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE
D'HALLADY
POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES,
SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, eu égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction.
Demandez le Catalogue Illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie
Dominion Metal Works,
536 à 542, RUE CRAIC

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20
S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal

ON SE DEMANDE OU EST LE
JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE
MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier ; eh ! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montréal et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes les pièces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis

JOS. ROY,
573, RUE STE. CATHERINE,
A l'Enseigne du Chapeau Rouge.
8-15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises
(Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS
à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.
Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

ABEL PILON & Cie.
33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical,
POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE
ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à
M. F. DANSEREAU,
17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL.
Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS
8-11-52-98.

Le Dr. THAYER
Oculiste & Auriste



M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et bachelier du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.
Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte ; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux ; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.
Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto 8-18-52-109

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.